



**HAL**  
open science

## Architecture des systèmes défensifs, évolution et organisation des espaces fortifiés protohistoriques sur la bordure méridionale du Massif central : l'exemple de l'Aveyron (VIIIe-Ier siècles av. J.-C.)

Philippe Gruat, Nathalie Albinet, Guylène Malige, Christophe Saint-Pierre,  
Jérôme Trescarte

### ► To cite this version:

Philippe Gruat, Nathalie Albinet, Guylène Malige, Christophe Saint-Pierre, Jérôme Trescarte. Architecture des systèmes défensifs, évolution et organisation des espaces fortifiés protohistoriques sur la bordure méridionale du Massif central : l'exemple de l'Aveyron (VIIIe-Ier siècles av. J.-C.). Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.39-62, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03260825

**HAL Id: hal-03260825**

<https://hal.science/hal-03260825v1>

Submitted on 15 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Architecture des systèmes défensifs, évolution et organisation des espaces fortifiés protohistoriques sur la bordure méridionale du Massif central : l'exemple de l'Aveyron (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.)

Philippe Gruat, Nathalie Albinet, Guylène Malige, Christophe Saint-Pierre, Jérôme Trescarte

## Le contexte géographique

L'Aveyron, cinquième département français par sa superficie (8 735 km<sup>2</sup>), est situé sur la façade sud-ouest du Massif central, à l'extrémité septentrionale de la région Occitanie.

C'est une zone géographique intermédiaire entre l'Auvergne et le Languedoc, aux paysages très contrastés et dominés par deux grands types de reliefs : les moyennes montagnes et les plateaux (fig. 1). Les moyennes montagnes occupent essentiellement le nord, le centre et l'extrémité méridionale du territoire. Au nord-est, se trouvent les Monts d'Aubrac, zone basaltique et siliceuse, qui culminent à plus de 1 400 m. Ces pâturages sont isolés vers le nord-ouest du Carladéz par la vallée de la Truyère. Au centre, le massif primaire des landes du Lévézou (point culminant : 1 157 m) et des hauteurs boisées des Palanges (point culminant : 1 029 m), s'étendent entre les rivières Tarn et Aveyron, à une altitude moyenne oscillant entre 600 et 800 m. À la limite sud du département, les sommets schisteux du Marcou et du Merdelou (1 110 m) sont à rattacher aux Monts de Lacaune (Tarn).

Les plateaux, quant à eux, en raison de leur composition et formation géologique, nécessitent une nette distinction. D'une part, on relève ceux primaires, comme le plateau granitique de la Viadène (750 m) au nord-ouest, prolongé vers l'ouest par celui de Campuac (560 m), ou encore le plateau métamorphique du Ségala (450 à 750 m) se développant à l'ouest du Lévézou. D'autre part, les plateaux calcaires qui occupent environ un quart du territoire : les causses et les avant-causses. Les plus importants sont d'ouest en est : le causse de Villeneuve ou de Villefranche (350 m), le causse Comtal ou de Rodez (600 m), le causse de Sévérac, le causse Noir (850 m) et le causse du Larzac (800 m), le plus grand (près de 1 000 km<sup>2</sup>). Les trois derniers appartiennent au vaste ensemble que constituent les Grands Causses, étendues rocailleuses et arides, traditionnellement utilisées comme terrain de parcours pour les troupeaux d'ovins et pour la culture de céréales dans de fertiles dolines.

Les principaux cours d'eau (le Lot, l'Aveyron, le Viaur, le Tarn) et leurs affluents s'écoulent d'est en ouest. Les plus importants constituent des axes de circulation et de peuplement. Ils entaillent parfois profondément les plateaux en dégagant des

gorges ou des vallées aux microclimats plus doux. Deux bassins permien tout aussi cléments sont également à signaler : les Rougiers de Marcillac (275 m), au nord-ouest de Rodez, et de Camarès (350 m), à l'extrémité sud-est du département.

## L'essor récent de la recherche et le cadre chronologique

L'habitat protohistorique en général et les fortifications en particulier n'ont en fait que peu intéressé les premiers pionniers de l'archéologie aveyronnaise de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> s., excepté l'*oppidum* gaulois de *Montmerlhe* à Laissac. L'historique de ces premiers travaux, essentiellement de B. Romain, A. Carrière et A. Viré, a déjà été dressé (Gruat 2009, p. 61-65).

Les premières véritables fouilles sont l'œuvre d'A. Soutou sur l'éperon barré de *la Granède* à Millau (1958-1959) et l'enceinte de rebord de plateau du *Puech de Mus* à Sainte-Eulalie-de-Cernon (1965-1967). Elles révèlent notamment des remparts « calcinés » du premier âge du Fer avec des armatures de bois parfois remarquablement conservées (Soutou 1985). Malgré ces potentialités, ces investigations restent isolées (Pajot, Vernhet 1976).

L'habitat protohistorique régional connaît un net regain d'intérêt à partir des années 1980, grâce à un programme spécifique intitulé « l'occupation du sol au second âge du Fer sur la bordure Sud-Ouest du Massif Central », porté par la Direction des antiquités historiques de Midi-Pyrénées (Lequément 1988) et prolongée par des travaux universitaires (Gruat 1990 ; Izac 1995). Dans l'Aveyron, sur le terrain, plusieurs opérations concrétisent cette dynamique sur des sites fortifiés : l'*oppidum* gaulois de *Montmerlhe* par R. Boudet (1985 à 1988), l'enceinte de rebord de plateau du premier âge du Fer du *Puech del Comte* à Montjoux par A. Bernat (1983-1984), l'éperon barré de *la Granède* (1991 et 2013-2016) successivement par P. Gruat puis C. Saint-Pierre, le *Puech d'Auzet* à Millau (1998) par L. Carozza, enfin l'enceinte de sommet du *Mont Seigne* à Saint-Laurent-du-Lévézou (2001) et l'*oppidum* du *Puech de Mus* (1995 à 2007) par P. Gruat et son équipe.

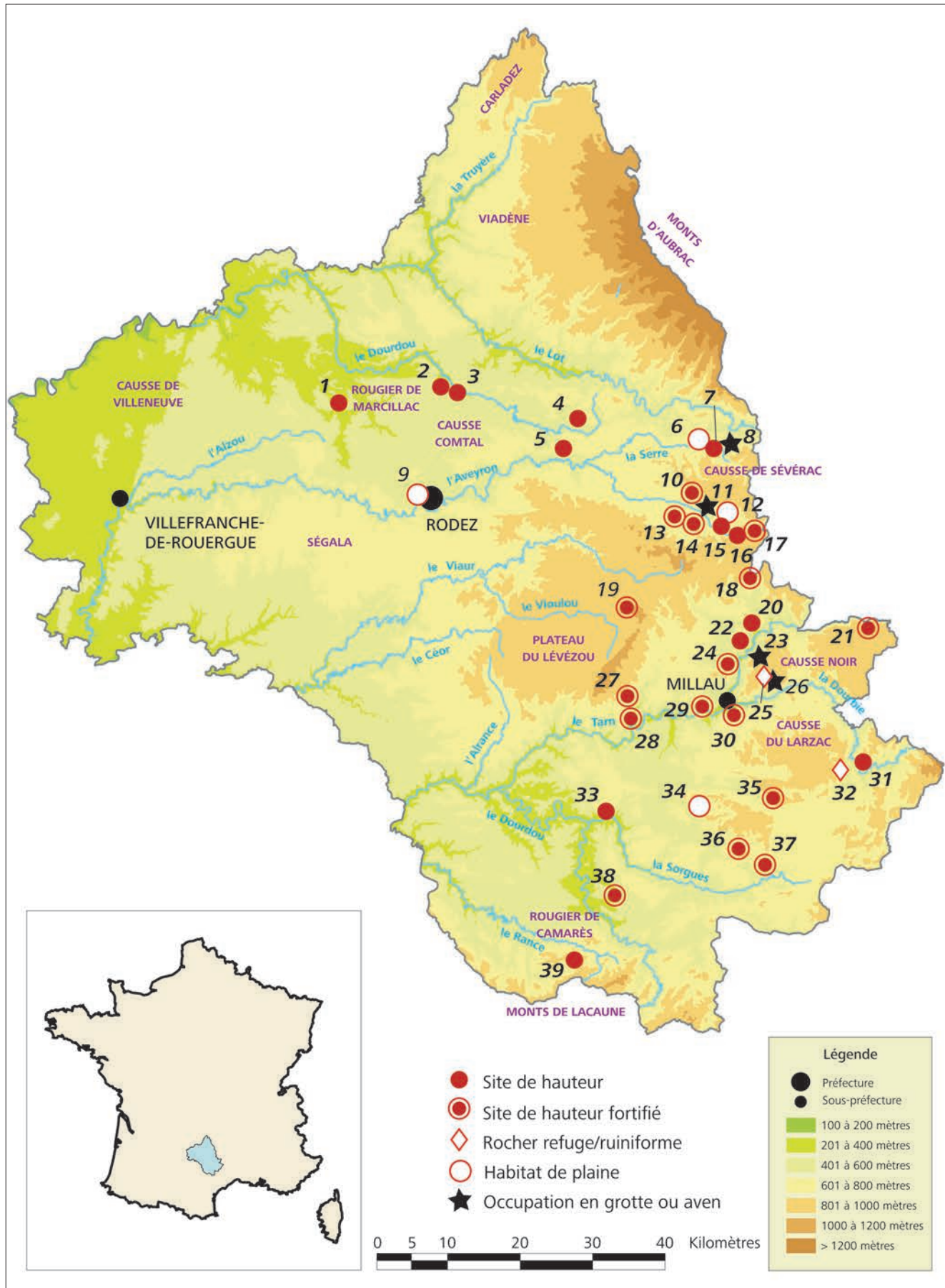


Fig. 1. Habitats du premier et du début du second âge du Fer de l'Aveyron et de ses principaux terroirs (d'après Gruat 2009, fig. 1 complétée). Pour la légende des sites se reporter à la numérotation de la fig. 2.

N° (fig. 1)	Nom du site (commune)	Type d'occupation	Altitude	Superficie approx. / Longueur fortif.	Approche chronologique	Références principales
1	<i>Puech du Caylar</i> (Saint-Christophe-Vallon)	promontoire	543 m	1,2 ha	550-400 av. J.-C.	Gruat, Marty 1996
2	<i>La Goudalie</i> (Rodelle)	rebord de plateau	550 m	< 1 ha	Fer I	inédit, prospections Ph. Gruat du 11/02/07
3	Piton (Rodelle)	promontoire	484 m	0,2 ha (?)	BF IIIb et début du Fer I	inédit, prospections Ph. Gruat du 12/03/06
4	<i>Puech de Briounas</i> (Cruéjols)	promontoire	702 m	1,5 ha	550-350 av. J.-C.	Cérés 1870, p. 96-98
5	<i>Puech Vignoble</i> (Bertholène)	promontoire	654 m	1 ha	Fer I ou début Fer II	inédit, prospections Gruat et Marty 1990
6	<i>Campfarous</i> (Saint-Saturnin-de-Lenne)	en plaine	631 m	?	début Fer I	Gruat 1990c, p. 83
7	<i>La Roque Valzergue</i> (Saint-Saturnin-de-Lenne)	promontoire	710 m	0,2 ha (?)	Fer I ou début Fer II	inédit, prospections P.-M. Blanquet
8	<i>L'Anoise II</i> (Campagnac)	grotte	675 m	-	fin VI <sup>e</sup> -fin IV <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Costantini et alii 1986, p. 7-8
9	<i>Les Balquières</i> (Onet-le-Château)	en plaine	523 m	?	550-350 av. J.-C.	Dausse 1984
10	<i>Le Puech</i> (Buzéins)	enceinte de sommet (?)	864 m	1,2 ha ; 405 m	fin VI <sup>e</sup> -début IV <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Costantini et al. 1986, p. 6-7 Blanquet, Gruat 1995, p. 159-160
11	<i>Restous</i> (Recoules-Prévinquières)	grotte	625 m	-	VI <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Blanquet, Gruat 1995, p. 160
12	<i>Roumagnac</i> (Sévérac-le-Château)	en plaine	705 m	?	fin VIII <sup>e</sup> -début VII <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Gruat 1993a, p. 212-213
13	<i>La Fageole</i> (Recoules-Prévinquières)	éperon barré	802 m	1 ha	Fer I ou début Fer II	Blanquet, Gruat 1995, p. 159
14	<i>Roc d'Ugnes</i> (Lavernhe)	éperon barré	780 m	2,3 ha ; au moins 73 m	550-350 av. J.-C.	Blanquet, Gruat 1995, p. 158-159 prospections inédites Ph. Gruat
15	<i>La Bartelle</i> (Sévérac-le-Château)	promontoire	810 m	0,7 ha	BF IIIb au début du IV <sup>e</sup> s. av. J.-C.	ibidem, p. 155-156 et 160
16	<i>Bellias</i> (Sévérac-le-Château)	rebord de plateau	840 m	?	Fer I ou début Fer II	ibidem, p. 159
17	<i>Puech Corbières</i> (Sévérac-le-Château)	enceinte de rebord de plateau	906 m	0,7 ha ; 150 à 205 m	Fer I ou début Fer II	ibidem, p. 159
18	<i>Les Taulès</i> (Sévérac-le-Château)	éperon barré	660 m	1,2 ha ; 100 à 115 m	Fer I ou début Fer II	inédit, prospections Ph. Gruat du 22/05/00
19	<i>Le Mont Seigne</i> (Saint-Laurent-du-Lévêzeu)	enceinte de sommet	1128 m	0,5 ha ; 233 m	VII <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Gruat et al. 2007
20	<i>L'Andurme</i> (Rivière-sur-Tarn)	promontoire (rempart sur la crête ?)	695 m	?	BF et Fer I	CAG de l'Aveyron, p. 361
21	<i>Le Villaret</i> (Veyreau)	enceinte de rebord de plateau		<1 ha	VI <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Pujol, Séguret, Vemhet 1984
22	<i>Pic de Suège</i> (Rivière-sur-Tarn)	promontoire	871 m	9 ha (?)	Fer I ou début Fer II	Gallia, 30 - 2, 1972, p. 477
23	<i>Céloise</i> (La Cresse)	grotte		-	V <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s. av. J.-C.	Vemhet, Vidal 1995, p. 198-199
24	<i>La Barbade</i> (Aguessac)	éperon barré avec 2 fossés	541 m	0,2 ha ; près de 50 m	Fer I ou début Fer II	CAG de l'Aveyron, p. 98
25	<i>Montpellier le Vieux</i> (La Roque-Sainte-Marguerite)	5 rochers refuges, 4 abris, 2 grottes	≈836 m	-	BF III au début du IV <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Poujol 1998 et 2012
26	<i>Altaillac</i> (La Roque-Sainte-Marguerite)	aven	845 m	-	Fer I	Boutin 1998
27	<i>Château Vieux</i> (Montjaux)	enceinte fossoyée de contour	821 m	0,6 ha ; 320 m	Fer I ou début Fer II	inédit, prospections A. Bemat 2010
28	<i>Puech del Comte</i> (Montjaux)	2 enceintes de rebord de plateau	698 m	1 et 2,3 ha ; 230 et 260/330 m	transition Bronze/Fer-VI <sup>e</sup> av. J.-C.	Bemat 1984
29	<i>Puech d'Auzet</i> (Millau)	promontoire barré par une palissade	620 m	1,2 ha ; au moins 132 m	BF (?) et Fer I (650-550 av. J.-C.)	Beausoleil et al. 1998 Carozza, Hasler et Taras 1999
30	<i>La Granède</i> (Millau)	éperon barré	797 m	2,5 à 4 ha ; 55 m	BF IIIb au début du IV <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Costantini et al. 1986, p. 17-22 Gruat 2012, p. 50-53
31	<i>Puech d'Ambouls</i> (Nant)	promontoire (avec enceinte ?)	641 m	1,2 ha	Fer I ou début Fer II	Vemhet 1971, p. 32
32	<i>Roc de l'Aigle</i> (Nant)	rocher refuge ruiniforme	720 m	0,3 ha	début Fer II (V <sup>e</sup> s. av. J.-C.)	Pemier, Pujol 2013
33	<i>Caylus</i> (Saint-Affrique)	promontoire	519 m	0,5 ha	transition Bronze/Fer au V <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Poujol 1990, p. 150 et pl. XVII à XXI
34	<i>Gisement Siff</i> (Roquefort-sur-Soulzon)	en plaine	579 m	?	Fer I ou début Fer II	Serres 1977, p. 45
35	<i>Puech de Mus</i> (Sainte-Eulalie-de-Cénon)	enceinte de rebord de plateau	842 m	1,2 ha ; 120/190 m	VIII <sup>e</sup> s. à la fin du IV <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Soutou 1985 Gruat, Marty et Marchand 2003 Gruat et al. 2007
36	<i>La Vialette</i> (Saint-Jean-et-Saint-Paul)	enceinte de rebord de plateau	760 m	< 0,5 ha ; 83 m	Fer I ou début Fer II	Gruat 2008, p. 98-99
37	<i>Castel de Sorgues</i> (Fondamente)	enceinte de rebord de plateau	622 m	0,5 ha ; 127 m	Fer I ou début Fer II	Gruat 2011, p. 41 Guibert 2012
38	<i>Le Ramel</i> (Gissac)	éperon barré	631 m	1 à 2,5 ha	550-350 av. J.-C.	Poujol 1986, p. 30-31 Gruat et al. 1997a
39	<i>Le Vignal</i> (Mounès-Prohencoux)	rebord de plateau	594 m	?	Fer I	Maillé, Pujol, Serres 1994

Fig. 2. Tableau synoptique des habitats du premier et du début du second âge du Fer de l'Aveyron (d'après Gruat 2000, fig. 3 ; Gruat 2009, fig. 5 complétée ; se reporter à ces références pour la bibliographie antérieure).



Bien que très contrastés selon les périodes, les micro-régions ou les gisements, les apports de ces opérations sur l'architecture des fortifications (Gruat 2009 ; Gruat 2012), ainsi que ceux de plusieurs synthèses sur les *oppida* et les agglomérations rutènes de la fin de l'âge du Fer (Coiffé *et al.* 2009 ; Gruat, Izac-Imbert 2011, p. 134-156), sont importants. Ils autorisent aujourd'hui à retracer de manière synthétique, à l'échelle du département de l'Aveyron, les grandes lignes de l'évolution des systèmes défensifs et parfois de leur organisation interne durant l'âge du Fer (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.).

## Les fortifications du premier au début du second âge du Fer (VIII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.)

### Données générales sur le corpus et la topographie des implantations

Une cinquantaine de gisements répartis sur 39 sites sont répertoriés comme habitat au sens large pour cette période (fig. 2). Les hauteurs, fortifiées ou non, y sont prépondérantes avec 36 unités (72 %), devant les occupations non funéraires en grottes ou avens (10 cas, 20 %) et les gisements de plaine (4 cas, 8 %), manifestement sous-estimés car beaucoup plus difficiles à repérer.

Leur distribution, comme celle des sépultures tumulaires contemporaines, montre que les causses et les avants-causses – qui n'occupent pourtant qu'un quart du territoire – concentrent la plupart de ces habitats fortifiés ou de hauteur (fig. 1). Ces derniers sont le plus souvent implantés sur les bordures des plateaux ou sur des buttes témoins en tirant profit de leurs falaises. Si cette répartition est dans une certaine mesure le reflet du peuplement protohistorique de la région, elle traduit aussi l'attraction de chercheurs pour ces plateaux. Inversement, les zones qui apparaissent aujourd'hui désertiques sont aussi celles qui accusent un net déficit d'investigations.

Au sein des habitats de hauteur, les promontoires (10 cas) et les rebords de plateau (3 cas) sans fortification apparente représentent une part non négligeable (36,10 %). Leur occupation débute dès le Bronze final IIIb ou la transition Bronze/Fer pour le piton de Rodelle, *la Bartelle* à Sévérac-le-Château, voire pour *l'Andurme* à Rivière-sur-Tarn. Certains de ces gisements ont pu être initialement protégés par un dispositif indécidable avant fouille, à l'instar du négatif de palissade du *Puech d'Auzet* à Millau (*infra*).

Une adaptation caussenarde originale se démarque de la catégorie précédente : les rochers refuges ruiformes dolomitiques (16,66 %). Ces derniers sont de quelques mètres carrés à *Montpellier-le-Vieux* à La Roque-Sainte-Marguerite sur le causse Noir (5 cas, Pujol 2012) ou plus imposants (0,3 ha) au *Roc de l'Aigle* à Nant sur le causse du Larzac (Perrier, Pujol 2010). L'occupation des premiers débute au moins dès le Bronze final tandis que le second se rattache surtout au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en lien avec l'*oppidum* du *Puech de Mus* proche (moins de 10 km). Vraisemblablement complétés par des aménagements

en matériaux périssables, ces refuges tirent parti des possibilités complémentaires offertes par leur relief : terrasses, diaclases, grottes et abris.

Les hauteurs avec des systèmes de défense apparents ou avérés sont les plus représentées (47,23 %) et comprennent trois grands types (fig. 3) :

- les éperons barrés (7 cas, 19,45 %), par des remparts, comme *le Roc d'Ugnes* à Lavernhe, *la Granède* et *les Taules* à Sévérac-le-Château, ou par une palissade comme au *Puech d'Auzet* ;
- les enceintes de rebord de plateau (7 cas, 19,45 %) dont les plus connues sont *le Puech de Mus* et *le Puech del Comte* ;
- les enceintes de sommet (3 cas, 8,33 %), la mieux renseignée étant *le Mont Seigne*.

Ces fortifications sont de superficie relativement limitée : 1 ou 2 ha, parfois moins et rarement plus (fig. 2). Les aménagements défensifs les plus importants concernent les sites les plus vastes : *le Roc d'Ugnes* (2,3 ha) et *la Granède* (2,5 à 4 ha).

Nombre d'autres fortifications non datées, le plus souvent implantées sur les bordures des causses, n'ont pas été prises en compte. Elles constituent donc un potentiel important susceptible d'abonder considérablement le panorama dressé aujourd'hui. On se gardera toutefois de conclure que tous les sites fortifiés de cette période sont des habitats. Ils peuvent recouvrir d'autres fonctions, à l'instar de l'éperon barré des *Touriès* à Saint-Jean et Saint-Paul dont la fouille programmée en cours révèle un sanctuaire héroïque à stèles partiellement délimité par un fossé et un podium commémoratif palissadé (Gruat 2019).

L'aspect avant fouille des fortifications est très variable. Sur plusieurs enceintes caussenardes, les remparts se présentent sous la forme d'accumulations linéaires de pierre sèche : *les Taules* à Sévérac-le-Château, *la Barbade* à Aguessac et *Castel de Sorgues* à Fondamente. Il en est de même pour *le Puech de Buzéins* mais avec des blocs de basalte en raison de sa nature volcanique (dyke). Mais cette physionomie ne présume en rien de leur architecture interne, la plupart des autres ouvrages défensifs étant engazonnés impliquant des apports de terre parfois conséquents. Le sondage mené sur le tracé sud de la seconde enceinte du *Puech del Comte* démontre que le rempart correspond bien toutefois à un ouvrage en pierre de 4 m de largeur, parementé côté extérieur et peut-être délimité par des blocs dressés côté intérieur (Bernat 1984 ; Gruat 2000, p. 31 et fig. 4).

Le tracé des fortifications est plus ou moins marqué aujourd'hui dans le paysage en fonction de leur degré de conservation et probablement des matériaux employés. Il peut être monumental comme le talus du *Roc d'Ugnes*, de 20 à 30 m de large à la base pour encore plus de 8 m d'élévation (Gruat 2009, p. 81-82 et fig. 23-24). Il peut aussi être à peine perceptible comme dans le cas de *Puech Corbières* à Sévérac-le-Château, incitant à envisager une structure plus légère (palissade ?). Dans bien des cas l'emplacement du rempart est encore nettement visible dans la topographie, une haie fossilisant souvent, au moins partiellement, son emplacement : *Puech de Mus*, *Puech del Comte*, etc. En revanche, les fossés sont exceptionnellement visibles avant

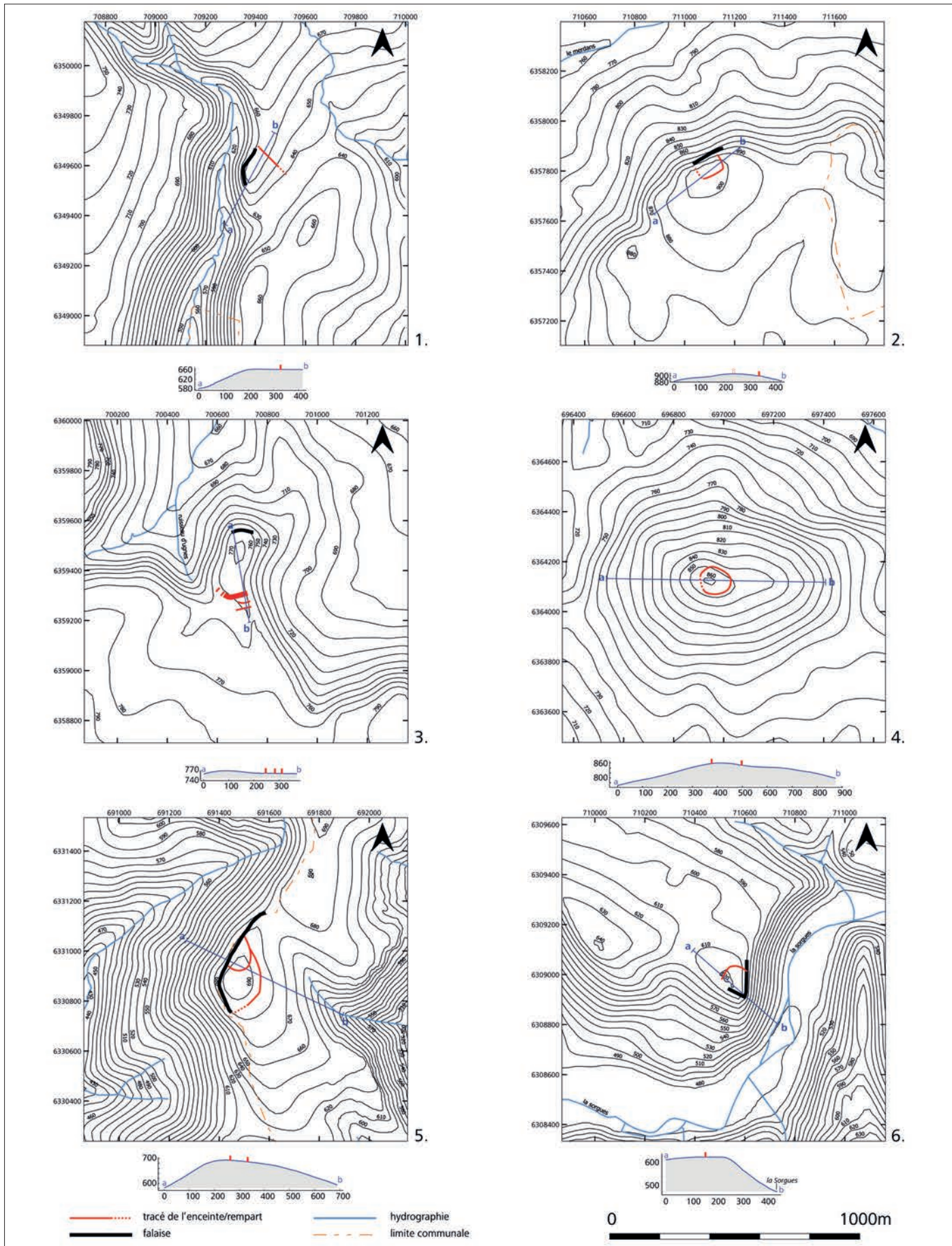


Fig. 3. Exemples d'implantations topographiques de fortifications du premier et du début du second âge du Fer de l'Aveyron.  
 1 : les Taules (Sévérac-le-Château) ; 2 : Puech Corbières (Sévérac-le-Château) ; 3 : Roc d'Ugnes (Lavernhe) ;  
 4 : le Puech (Buzeins) ; 5 : Puech del Comte (Montjaux) ; 6 : Castel de Sorgues (Fondamente).



fouille (*Château Vieux et la Barbade*) et souvent totalement comblés et indétectables (*Puech de Mus*).

La longueur des fortifications est bien sûr tributaire de la topographie et de la typologie des gisements (fig. 2). Les tracés sont assez courts sur les éperons barrés : 50 m à *la Barbade*, 55 m à *la Granède*, 73 m au *Roc d'Ugnes*, 100 à 115 m aux *Taules*, au moins 132 m au *Puech d'Auzet*. Ils sont plus développés pour les enceintes de rebord de plateau : 150 à 205 m à *Puech Corbières*, 230 m et 260 à 330 m pour les deux exemples du *Puech del Comte*, au mieux 190 m au *Puech de Mus* et 127 m au *Castel de Sorgues*. Logiquement le tracé des enceintes de sommet est plus important : 405 m au *Puech de Buzeins*, 233 m au *Mont Seigne* et 320 m environ pour *Château Vieux* à Montjoux.

### Données architecturales : entre pierre, terre et bois

Plusieurs opérations permettent donc de documenter les enceintes de cette période, notamment leurs systèmes défensifs. Nous reprenons les principaux acquis de manière synthétique en renvoyant aux publications détaillées.

#### *Le Mont Seigne à Saint-Laurent-du-Lévézou*

Cette enceinte de sommet est implantée sur le second point culminant du massif primaire du Lévézou (1128 m) (fig. 2, n°19 ; fig. 4, B). Elle a fait l'objet d'une campagne de sondages archéologiques durant le mois de juillet 2001. Ces travaux et leur publication ont permis de dresser une topographie précise (fig. 4, A) et de définir les grandes phases chronologiques de ce site emblématique de l'Aveyron, grâce à 17 tranchées d'évaluation. Les 10 sondages réalisés sur l'enceinte initiale, d'à peine 0,5 ha de superficie, ont montré une occupation très limitée, remontant au début de l'âge du Fer (VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), dont la nature est délicate à préciser : modeste habitat saisonnier, lieu de rassemblements ponctuels et/ou particuliers ? L'environnement forestier de la fortification est alors dominé par le frêne et le hêtre (Gruat *et al.* 2008, p. 55 et fig. 41-42). Dans le sondage 2, le rempart, d'environ 4 m de large, présente un parement externe en gros appareil irrégulier (US 2004b) et côté intérieur un talus à poutrage interne (US 2004a) (fig. 4, C et D). Ce dernier comprend à son sommet les restes d'un platelage et surtout d'une puissante sablière basse en chêne (fig. 4, E), de 0,30 m de large pour environ 0,50 m de hauteur, servant manifestement de semelle à une palissade essentiellement en hêtre, parfois complétée par de gros trous de poteaux de 0,20 m à 0,40 m de diamètre. Côté extérieur, la courtine semble longée par une aire horizontale sommairement pavée de 3,60 m de large (US 2004c) (fig. 4, F). Au vu de la reconstitution proposée (fig. 4, G), plusieurs rapprochements peuvent toutefois être faits avec le domaine celtique plus septentrional. La rampe arrière, qui remplace en fait un parement intérieur, présente des analogies avec le type Kelheim et, plus encore, avec le type mixte comprenant un plancher ou un platelage de bois très comparable à la courtine du *Mont Seigne* (Audouze, Buchsenschutz 1989, p. 112 et Fig. 49, n°8 et 9 ; Fichtl 2000, p. 41). Dans le sondage 1, sur le flanc sud, l'enceinte est bordée, à environ 4 m du parement, par une ligne continue

de pierres fichées verticalement dans le substrat et parallèles au rempart qui pourrait correspondre à un dispositif de chevaux de frise (Gruat *et al.* 2007, p. 176-178).

#### *Le Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon*

Il s'agit d'une enceinte de rebord de plateau qui culmine à 842 m d'altitude sur la bordure occidentale du causse du Larzac, surplombant de près de 300 m le Cernon (fig. 2, n°35 et fig. 5). Les 3 148 m<sup>2</sup> (dont 1 364 m<sup>2</sup> de fortifications) fouillés entre 1995 et 2007 ont permis de définir 14 grandes phases d'occupation, de la Préhistoire à nos jours (Gruat *et al.* 2011, p. 525-533). Sept concernent l'habitat protohistorique à proprement parler (phases II à VIII), du IX<sup>e</sup> à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (fig. 6 et 7). Nous ne donnons ici que les grandes lignes de leur évolution architecturale et de leurs restitutions proposées (Gruat *et al.* 2003 ; Gruat *et al.* 2007, p. 155-168 ; Gruat 2009, p. 71-77 ; Gruat 2010).

Le premier ouvrage défensif (phase II) correspond à une simple palissade partiellement épargnée par les ouvrages ultérieurs (fig. 6, n°1). Attribuable à la fin du Bronze final IIIb et au début du premier âge du Fer, elle n'est conservée qu'à l'extrémité nord-ouest du plateau, sur 13 m environ, selon une orientation générale qui sera reprise par les fortifications suivantes.

Le second ouvrage (phase III) est daté du second quart du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (fig. 6, n°3). D'un tracé projeté d'environ 190 m, il s'interrompt entre 30 et 45 m de la bordure méridionale, manifestement avant son achèvement. Il s'agit d'une construction composite, constituée de deux murs accolés à base de pierres et de bois (chêne), de 4,40 à 5,73 m de large. Le mur intérieur, de 2,25 à 3 m de large, est en calcaire. Il devait avoir au moins 3 m de hauteur au vu des effondrements. Il est simplement parementé côté extérieur tandis que son parement intérieur est matérialisé par des poteaux régulièrement espacés qui maintiennent un coffrage de bois. Le mur extérieur est de moindre dimension : 2,15 à 2,73 m de large pour une élévation initiale d'au mieux 1,30 m avec un profil nettement incliné vers l'extérieur (fig. 7). Il a livré une série de poutrages internes, remarquablement conservés par endroits. Une palissade, constituant manifestement un chemin de ronde, émergeait de la jonction des deux murs. Elle était peut-être légèrement inclinée contre le parement extérieur du premier mur dès l'origine. Ce rempart original est un mélange entre le type Altkönig-Preist pour le parement intérieur du premier mur et le type Ehrang pour le second mur (Fichtl 2000, p. 41-44). À son extrémité nord-ouest, en bord de falaise et en partie basse du site, il présente plusieurs évolutions notables par rapport à son tracé méridional : il est moins large (2,80 à 3,20 m), l'écartement des poteaux rythmant le parement intérieur du premier mur sont moindres (2,50 m contre 3,30 à 3,60 m) mais leur enfoncement supérieur, enfin la palissade située entre les deux murs migre à l'emplacement du parement extérieur du second mur. Cela suggère pour ce secteur – où il faut probablement chercher le système d'accès au site pour cette phase – que les poutrages internes du mur extérieur étaient peut-être reliés, à une certaine hauteur, aux poteaux verticaux matérialisant les parements des murs intérieur et extérieur. L'ouvrage serait alors

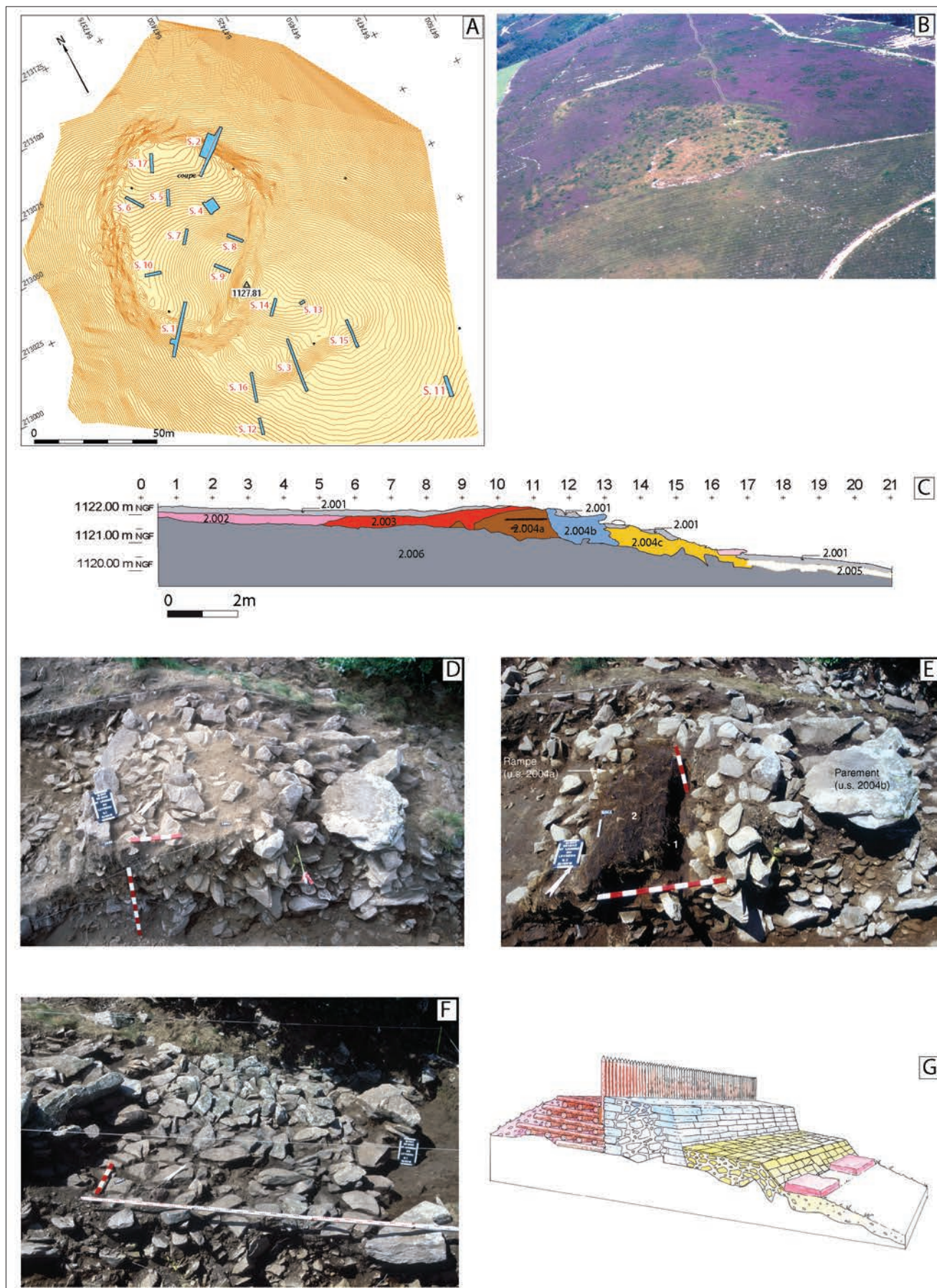


Fig. 4. L'enceinte du Mont Seigne à Saint-Laurent-du-Lévêzou (d'après Gruat *et al.* 2008).  
 A. Topographie ; B. Vue aérienne du site depuis l'ouest ; C. Coupe longitudinale ouest schématique du sondage 2 ;  
 D. Vue du rempart dans le sondage 2 en début de fouille ; E. Négatif de la sablière basse (1) et du platelage (2)  
 découverts au sommet de la rampe du rempart dans le sondage 2 ; F. Aire pavée mise au jour dans le sondage 2  
 à l'avant du rempart ; G. Proposition de reconstitution de la première enceinte au vu des données du sondage 2.



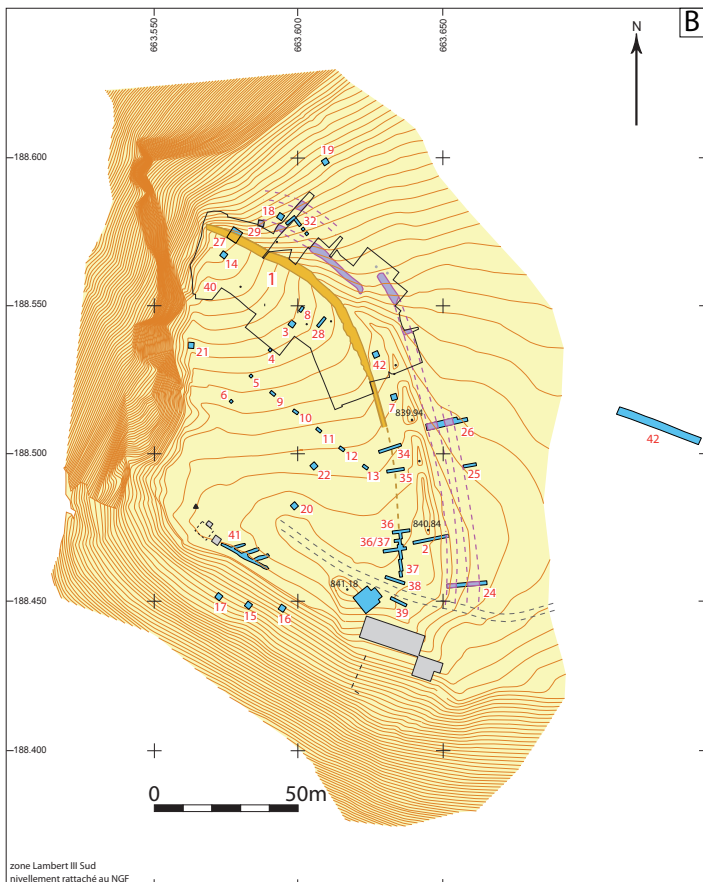


Fig. 5. L'enceinte du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (d'après Gruat 2009, fig. 11 et 12). A : vue aérienne depuis le nord-ouest (cl. P. Gruat) ; B : topographie avec les divers secteurs de fouille (1 à 41). En jaune tracé du mur intérieur de l'enceinte de la phase III, en violet les fossés des phases V et VI (état fin 2007, relevé G. Marchand).

encore une autre variante des remparts à poteaux verticaux du monde celtique (*Pfostenschlitzmauern*).

Détruite par un violent incendie entretenu (calcination), l'enceinte de la phase III fait l'objet de plusieurs restructurations dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> et durant le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Il s'agit d'abord d'une puissante palissade (phase IV) qui suppléait le secteur le plus détérioré de la courtine précédente devant laquelle elle est implantée, probablement déjà avec un accès latéral d'un

peu plus de 4 m de large (fig. 6, n°4). Rapidement un nouveau dispositif remplace le précédent (phase V) : un système de talus palissadé avec double fossé, bastions et une tour sur poteaux porteurs (fig. 6, n°6 à 9). L'accès de l'enceinte comprend une porte à recouvrement de plus de 3 m de large et un passage en chicane à travers le premier fossé sur une largeur d'environ 7 m. Durant la phase suivante (phase VI), le système de porte précédent est condamné par un puissant mur-barrage en pierre sèche de plus de 3 m d'épaisseur (fig. 6, n°10). Son parement intérieur est flanqué d'un bastion (fig. 6, n°11). L'ensemble borde, côté septentrional, l'accès de l'enceinte qui s'effectue désormais par un talus en pente douce, borné (chasse-roues) et complété au sud par un dispositif sur poteaux porteurs.

À l'extrémité nord-ouest du plateau, probablement dès la phase IV, en tout cas entre les phases IV à VII, un autre rempart en pierre à poutrage interne et à poteaux frontaux se superpose au mur intérieur de l'enceinte calcinée de la phase III (fig. 6, n°5). D'environ 3,60 m de large (4,70 m avec la partie arrière talutée), il s'agit d'une variante des types Kelheim et Preist dont il est, semble-t-il, le représentant le plus au sud et le plus à l'ouest (Fichtl 2000, p. 43-46). En domaine celtique comme au *Puech de Mus*, ce type succède souvent au type Altkönig-Preist. Il concerne là aussi un secteur soumis à des contraintes particulières, liées à la topographie (point bas du site), expliquant de telles adaptations architecturales.

À l'intérieur de l'enceinte de nombreuses structures, bien conservées, permettent de préciser l'organisation du site (fig. 6, n°2). Les bâtiments domestiques ou artisanaux (métallurgie du bronze et du fer), toujours en matériaux périssables (bois et torchis), sont sur poteaux porteurs et parfois sur soubassements de pierre. Le site est occupé de manière permanente au moins de la première moitié du V<sup>e</sup> à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. D'intéressantes tendances commencent à se dégager de l'organisation des 18 bâtiments mis au jour selon deux trames successives, sur les 1 440 m<sup>2</sup> étudiés derrière les remparts, sans jamais toutefois s'appuyer contre ces derniers (Gruat *et al.* 2011, p. 530-532).

Les structures d'habitat se développent sur une bande d'une largeur oscillant entre 10 et 15 m environ, dictée par le pendage du socle et non perpendiculaire au tracé des fortifications (fig. 6, phases IV et VI). Le reste de l'intérieur de l'enceinte, dépourvu de structure conservée, devait avoir d'autres usages : lieu de rassemblement, parcage des animaux, etc. Du mobilier de prestige indique un certain statut des habitants : importations méditerranéennes variées, pièces d'armement, parures en verre, ambre et corail, etc.

### Le Puech d'Auzet à Millau

Ce promontoire culmine à 623 m d'altitude et surplombe de près de 300 m la rive droite du Tarn (fig. 1, n°29). Il a fait l'objet d'une fouille préventive, inédite, au printemps 1998 (Carozza 1999). Très érodé, le site a livré une série de structures en creux aménagés dans le socle : fosses de combustion et de pierres chauffées, trous de poteaux, fosses, etc. (fig. 8). Une série de plus de 70 trous de poteaux, non jointifs, appartient à un puissant système palissadé, suivi avec certitude sur 132 m de développement,

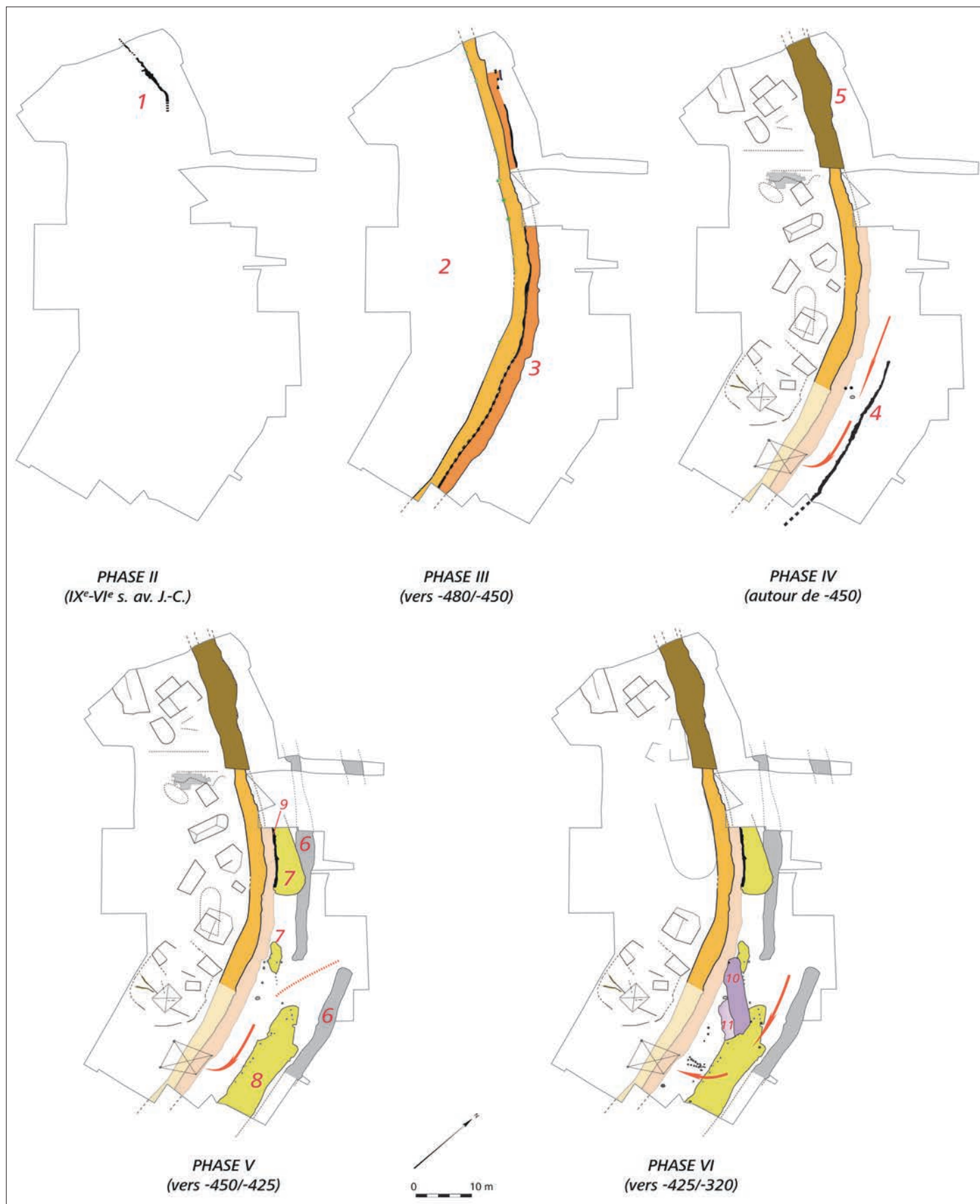


Fig. 6. Évolution des fortifications et des systèmes d'accès du chantier central de l'enceinte du Puech de Mus (d'après Gruat 2009, fig. 14) (DAO P. Gruat et G. Marchand). 1 : palissade ; 2 : zone d'habitat ; 3 : remparts à poutrage interne ; 4 : palissade ; 5 : rempart à poteaux frontaux ; 6 : fossés ; 7 : talus (bastions ?) ; 8 : talus palissadé ; 9 : sablière basse ; 10 : mur-barrage ; 11 : bastion.



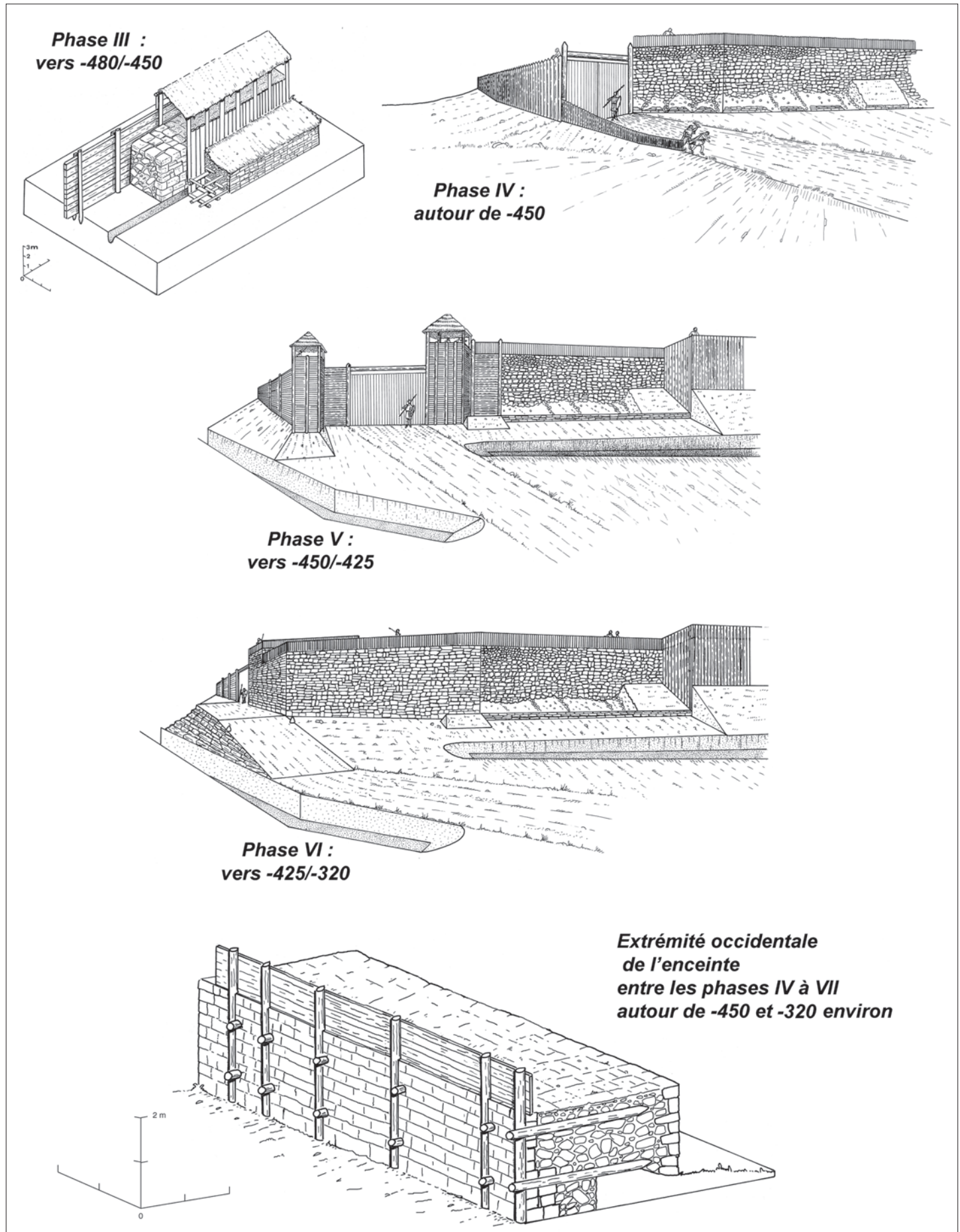
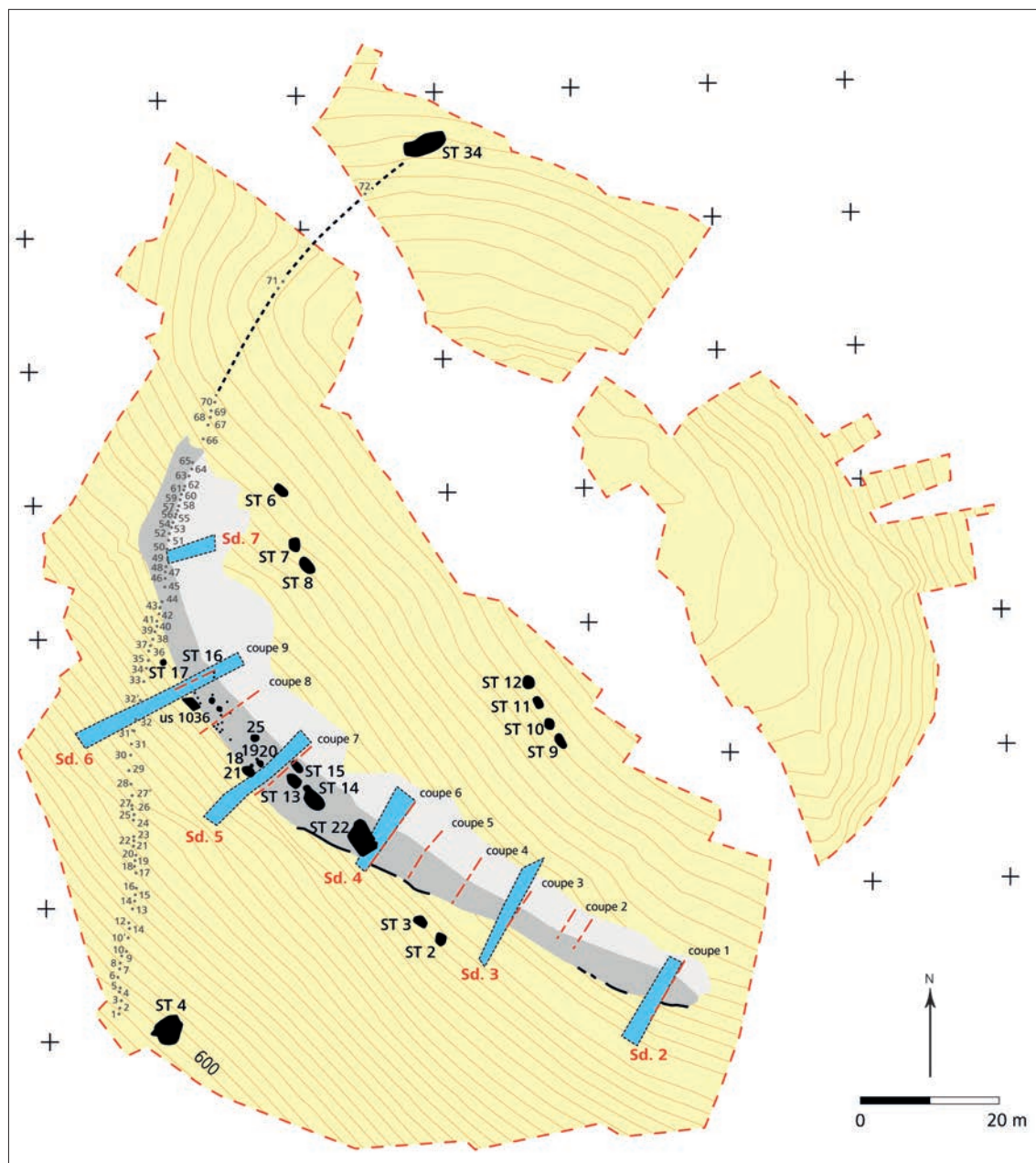


Fig. 7. Reconstitutions proposées des ouvrages défensifs successifs du Puech de Mus au vu des données de terrains et de la chronologie relative (d'après Guat 2009, fig. 13) (interprétation P. Guat, dessins G. Marty).



Fig. 8. Topographie et localisation générale des structures archéologiques du Puech d'Auzet à Millau (d'après Carozza 1999, p. 70).



barrant le site sur sa façade occidentale. Le faciès céramique, associé à ces aménagements, est caractérisé par l'absence d'importations méditerranéennes. Particulièrement homogène, il se rapporte au premier âge du Fer et plus vraisemblablement entre 650 et 550 environ av. J.-C. (Gruat 2009, p. 78-81). Une fibule en bronze à timbale sur le pied, découverte lors de la phase de diagnostic, témoigne peut-être de niveaux plus tardifs (du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) détruits par l'érosion.

#### La Granède à Millau

Ce promontoire domine, au sud-est de l'agglomération millaivoise, la confluence du Tarn et de la Dourbie (fig. 1, n°30 et fig. 9 B). Il se présente sous la forme d'une avancée rocheuse d'au moins 2,5 ha de superficie aux falaises abruptes, reliée au causse du Larzac par un isthme étroit d'environ 20 m de large (fig. 9 A). Ce seul accès direct au plateau est protégé par de puissantes fortifications successives, déterminant ainsi un éperon

barré classique qui culmine à 797 m d'altitude (fig. 10). Implanté sur un lieu de passage obligé très important pour la région, le site occupe donc une position stratégique à toutes les époques. Durant tout l'âge du Fer, l'*oppidum* de la Granède est un verrou d'un axe nord-sud reliant le littoral languedocien (région d'Agde) au Massif central (plaine de la Limagne), via la haute vallée de l'Aveyron.

Le site est occupé du Néolithique au Moyen Âge, en une douzaine de phases d'après les diverses fouilles menées depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle (Gruat 2012, p. 50-53 avec bibliographie antérieure). De 2005 à 2016, des fouilles programmées ont été menées sur l'église paléochrétienne et son espace funéraire (fig. 10). Les dernières campagnes ont également précisé l'accès du site et l'architecture du rempart du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècles de n. è. mis au jour par les fouilles anciennes. À cette occasion, le nettoyage du secteur et la rectification de coupes ont permis de préciser les tracés des ouvrages protohistoriques antérieurs, parfois inédits.



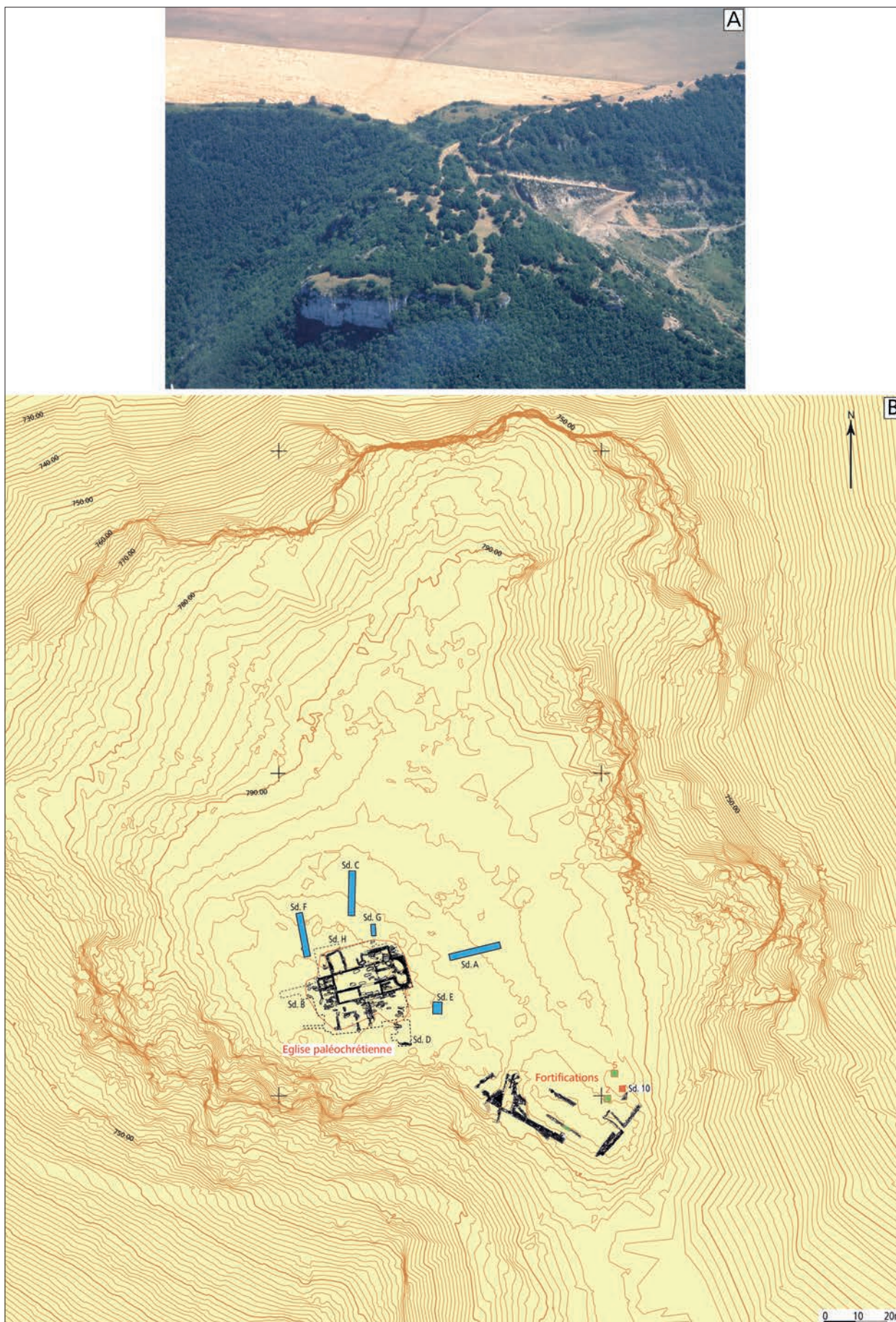


Fig. 9. L'éperon barré de *la Granède* à Millau. A : vue aérienne depuis le nord (cl. P. Gruat) ; B : topographie du site (d'après F. Salvador) avec intégration des vestiges (C. Saint-Pierre).



A. Soutou a réalisé en 1958-1959 une coupe stratigraphique à l'extrémité orientale du premier ouvrage défensif qui se présente sous la forme d'un talus, d'orientation nord-est/sud-ouest (fig. 9 et 10, A), d'une quarantaine de mètres de développement. Sa largeur est estimée à environ 7,50 m à la base, pour une hauteur de 2,80 m. À peu près au centre, un noyau de chaux de 2,00 m de largeur à la base sur 2,10 m de puissance, a été mis en évidence. A. Soutou l'a interprété à juste titre comme un ouvrage se rattachant à la famille des remparts calcinés à poutrage interne (Soutou 1985, p. 112-114 ; Gruat 2012, p. 51-53, fig. 28). Sa chronologie restait imprécise : Bronze final IIIb ou premier âge du Fer. Les recherches récentes ont mis au jour un lambeau (0,50 x 0,25 m) de cet ouvrage calciné à l'extrémité opposée (fig. 10 A et B), comme le suggérait la topographie du talus. Elles confirment le retour pressenti de ce premier ouvrage vers le nord-ouest en longeant l'accès au site. Ceci explique la pérennité des tracés des ouvrages ultérieurs, qui ne barrent pas au plus court l'isthme étroit du plateau mais qui sont tous disposés à l'entrée de ce dernier, selon des développements obliques « en baïonnette » d'environ 55 m (Gruat 2012, p. 51 et fig. 27). Une datation C<sup>14</sup>, obtenue à partir de charbons de bois de l'armature en chêne, indique une fourchette chronologique calibrée comprise entre 774 et 541 av. J.-C. avec une plus forte probabilité entre 694 et 541 av. J.-C.

Un autre ouvrage (Mur 57), lui aussi tronqué, scelle ce nouveau lambeau de rempart calciné (fig. 9 A et C). Il s'agit d'un segment de rempart en blocs calcaires de divers calibres, dont le parement extérieur, tourné vers le sud, est conservé sur 0,95 m d'élévation (3 assises) et sur 2,10 m de développement. Orienté est-ouest, il est malheureusement en partie recouvert ou recoupé par les ouvrages ultérieurs l'entourant ce qui nous prive de sa largeur (d'au moins 2 m) et du reste de son tracé. Le mobilier céramique associé et la chronologie relative du secteur invitent à le dater autour des V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.

### Les fortifications de la fin du second âge du Fer (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.)

À l'exception du *Puech de Mus* (*supra*) et de quelques objets isolés ou hors contexte, la documentation est quasiment inexistante sur les sites fortifiés ou non des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles av. J.-C. de l'Aveyron, des causses et plus généralement de l'arrière-pays montagneux du Midi de la France (Garcia *et al.* 2007, p. 232-233). La plupart des gisements de hauteur de la période précédente sont abandonnés autour de la charnière du V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C., voire avant. Il faut probablement corrélérer ce phénomène – au moins partiellement – avec la disparition progressive, à peu près au même moment, des sépultures tumulaires de la façade méridionale du Massif central (Delrieu *et al.* 2010). Cette phase de déprise importante est d'interprétation délicate : bouleversements socio-économiques, exode vers les agglomérations plus dynamiques du Languedoc, épidémies, conflits, ...?

Il faut attendre le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour retrouver une occupation dense, au moment où la plupart des peuples du Sud de la Gaule sont bien identifiés. L'Aveyron, le nord de l'Hérault et

le Tarn forment alors le territoire des Rutènes, ethnie de Gaule indépendante et alliée des Arvernes, leurs puissants voisins septentrionaux. Son organisation territoriale commence à être bien connue (fig. 11). Elle paraît très structurée autour de ses pratiques religieuses et surtout d'importants habitats centraux, marqués par l'émergence de vastes *oppida* celtiques de plusieurs dizaines d'hectares (Gruat, Izac-Imbert 2011). Le nombre d'habitats pour cette période est assez important mais très peu ont fait l'objet de véritables fouilles (*Montmerlhe, la Granède*, les agglomérations de Millau et Rodez). Aussi, les informations disponibles sont encore très lacunaires sur l'architecture des remparts de la douzaine de sites fortifiés retenus pour l'Aveyron.

### Les petits habitats de hauteur fortifiés

Quelques gisements fortifiés ou non du premier et du début du second âge du Fer présentent de maigres traces matérielles de réoccupations ponctuelles durant les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. (fig. 1 et 2) : *Puech de Briounas, Roc d'Ugnes, la Bartelle, Roc de l'Aigle*, etc. Mais ces dernières sont nettement insuffisantes pour en faire de véritables habitats. Quelques-uns de ces promontoires seront le siège de temples de hauteur de plan carré (*fana*) durant l'époque gallo-romaine avec des indices de fonctionnement (monnaies et fibules essentiellement) dès la fin de l'âge du Fer : *Puech de Buzeins, la Fageole* et surtout le *Puech du Caylar* (Gruat, Marty 1996, p. 126 et fig. 10). Certaines fortifications seront à nouveau véritablement réinvesties : *la Granède, Puech d'Ambouls, le Ramel* et le *Mont Seigne* (fig. 11, n°19, 21, 32 et 45). De nouveaux sites fortifiés, de taille comparable, semblent faire leur apparition mais restent encore très méconnus (Gruat, Izac-Imbert 2002, p. 71-72 et fig. 5) : l'éperon barré ouest du *Puech d'Andan* (3 ha), l'enceinte de *Canteduc* (moins de 1 ha), le plateau de *Sargel*, l'éperon barré du *Combalou* (1,5 ha) et l'enceinte de la *Dent de Saint-Jean* (2,5 ha) (fig. 11, n°14, 22 à 24 et 30). Seule l'occupation du plateau de *Sargel* pourrait être plus vaste (11 ha ?) mais reste conjecturale, de même que son éventuelle fortification ouest qui pourrait être celle d'un éperon barré plus ancien. Ces petites fortifications – un temps qualifiées « d'*oppida* de type méditerranéen » par opposition aux vastes *oppida* de Gaule interne – sont surtout localisées dans la partie méridionale du département, au sud de la rivière Tarn (fig. 11). Deux sont probablement en relation avec les districts miniers méridionaux, notamment celui de *Bouche-Payrol* à Brusque et de *Labau* à Sylvanès : la *Dent de Saint-Jean* et le *Ramel* (fig. 11, n°30 et 32). L'architecture des remparts n'est renseignée que sur deux de ces fortifications : *la Granède* et le *Mont Seigne*.

#### La Granède à Millau

La fortification est réoccupée densément à partir de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Gruat 2009, p. 89-92). Elle est contemporaine du vaste habitat de la plaine millavoise qu'elle surplombe et avec lequel elle fonctionne alors en binôme (Gruat, Izac-Imbert 2011, p. 150-155).

Les recherches récentes (*supra*) ont permis de mettre à jour un ouvrage qui n'avait pas été observé lors des fouilles anciennes



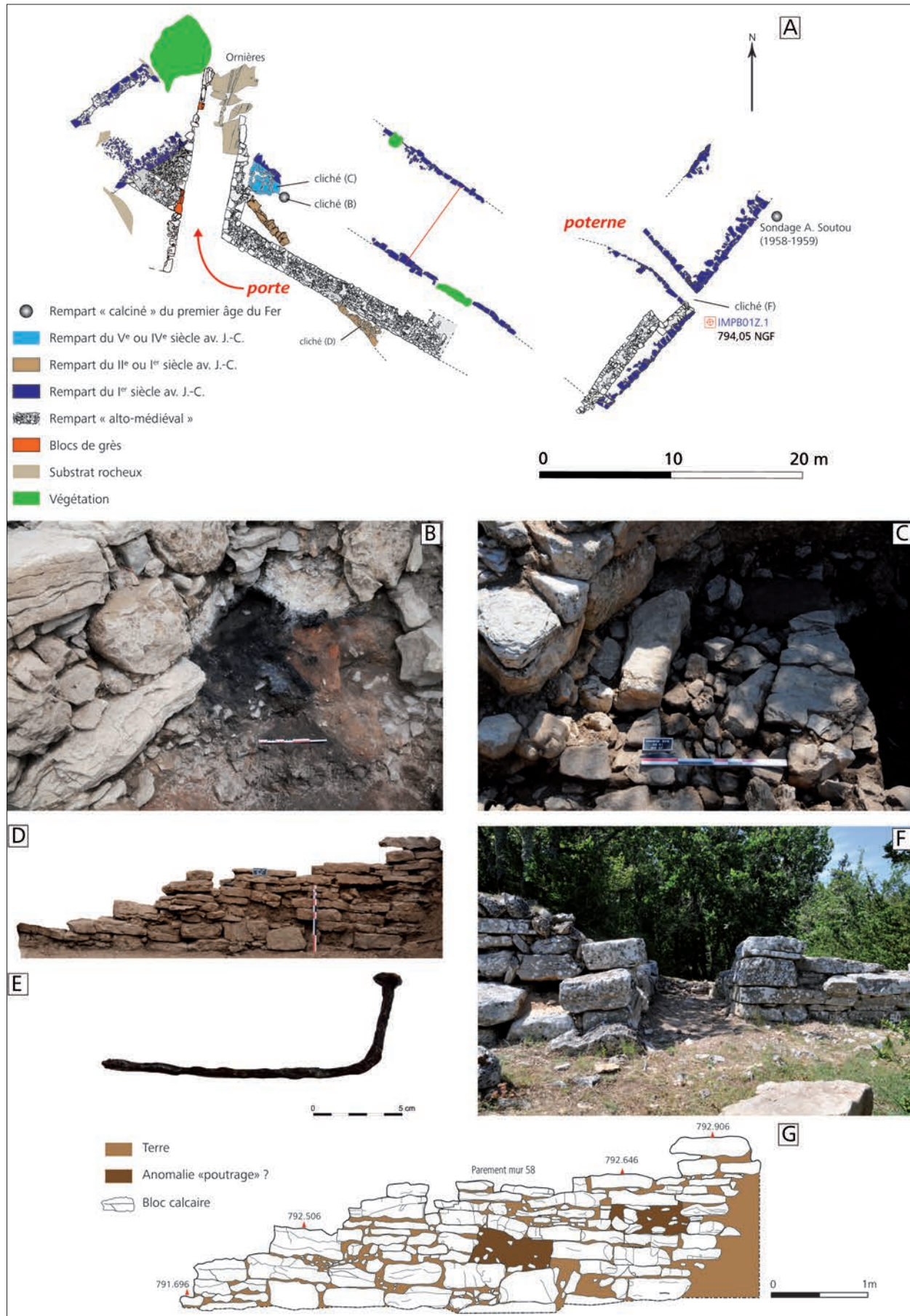


Fig. 10. Les fortifications successives de *la Granède* à Millau (fouilles, relevés et clichés C. Saint-Pierre). A : plan général des remparts (état fin 2016) ; B : lambeau du rempart calciné du premier âge du Fer ; C : tronçon de rempart en pierre des V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; D et G : relevés du parement extérieur du rempart du II<sup>e</sup> ou I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ; E : probable fiche en fer de *murus gallicus* ; F : vue de la poterne du rempart en gros appareil du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

(fig. 10, A, D et G). Ce dernier vient chemiser le talus des fortifications antérieures et longe ainsi l'accès du site. Orienté nord-ouest/sud-est (40° O), ce parement extérieur a été recoupé par le rempart maçonné du haut Moyen Âge (V<sup>e</sup> s.), se présentant aujourd'hui en deux tronçons : l'extrémité nord-ouest (US 2022) et l'extrémité sud-est (Mur 58), respectivement de 4,50 et 5,80 m de développement pour 0,80 m environ de large. Si le premier tronçon est très arasé (1 seule assise), le second est en revanche conservé sur une élévation de 1,30 à 1,40 m, soit au mieux 9 à 11 assises. Sa façade est constituée de blocs calcaires en petit ou moyen appareil sans liant. La partie supérieure du comblement située à l'arrière, qui n'a fait l'objet que d'un décapage de surface, comprend de la pierraille calcaire de petit module assez aérée malgré l'infiltration de terre végétale. Le parement révèle la présence de deux négatifs ou fantômes remplis de sédiment, sur deux niveaux différents séparés par une seule assise d'environ 0,11 m de hauteur, présentant les mêmes dimensions : 0,70 x 0,20 m (fig. 10, D et G). L'espacement horizontal entre les deux négatifs est de 0,61 m. Le négatif le plus bas débute entre 0,45 et 0,50 m au-dessus du sol. Ces derniers correspondent manifestement à des pièces en matériaux périssables (bois) qui devaient être ancrées dans le talus situé à l'arrière, contribuant ainsi à renforcer le parement. Un long clou en fer à tête, de 16 cm de longueur déroulée et de section carrée de 0,5 cm de large pour un poids de 41,66 g, a été découvert à l'arrière de l'US 2022, donc dans le blocage du parement (fig. 10, E). Tant les négatifs du parement que ce long clou suggèrent de voir dans ce rempart une variante de la technique du *murus gallicus* (Fichtl 2000, p. 41-44). Ce serait l'exemple le plus méridional connu en Gaule. La disposition des négatifs dans le parement rappelle celle des remparts de type Alésia ou Vertault, mais sans les longrines (Féliu, Fichtl 2020). La taille et l'aspect de la fiche de *la Granède* sont d'ailleurs totalement compatibles avec certaines mises au jour sur ces deux sites (Colin 2010, p. 127 ; Jouin, Deweirdt 2010, p. 137 et fig. 4). Seule sa largeur est moitié moindre que les plus petits clous de *murus gallicus*, généralement de plus de 1 cm. Par ailleurs, la dimension des négatifs (0,70 m) interpelle car elle est plus de deux fois supérieure à celles généralement de mise. Il faut peut-être y voir une nouvelle variante du *murus gallicus* utilisant des pièces de bois bien plus larges ou disposant deux poutres horizontales côte à côte. Deux datations C<sup>14</sup> sur des ossements de faune, prélevés immédiatement sous l'ouvrage US 2022 et dans son blocage (Mur 58), permettent de préciser sa chronologie calibrée. Elles sont comprises respectivement entre 174 et 47 et entre 193 et 54 av. J.-C. Au vu de ces résultats, du type de rempart, du phasage et de la chronologie relative du site (*supra*), l'ensemble se rapporte probablement à la seconde moitié du II<sup>e</sup> ou au tout début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Une dernière fortification protohistorique s'intercale entre l'ouvrage précédent et celui du haut Moyen Âge. C'est le rempart qui a été le plus dégagé par les fouilles anciennes, même s'il n'a pas fait l'objet d'une coupe stratigraphique (Gruat 2012, p. 61-64 et fig. 42 à 49). Sa chronologie est probablement à rajeunir à la lumière des dernières fouilles et son aménagement à chercher peut-être dans le courant du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., en tout cas après l'ouvrage précédent. Il s'agit d'un rempart en

gros appareil quadrangulaire irrégulier en calcaire (0,80 x 0,50 x 0,50 m), visiblement d'influence méridionale, érigé sur le talus des décombres des fortifications précédentes, notamment le rempart calciné du premier âge du Fer (fig. 10, A et F). Son tracé « en baïonnette » est oblique par rapport au rétrécissement naturel du plateau qu'il barre sur une cinquantaine de mètres de large (fig. 9, B). Il comprend trois tronçons successifs. Le plus occidental, orienté sud-ouest/nord-est (50° E) se développe sur 10 m de long et 6 m de large. Le second, le plus long, se poursuit sur au moins 32 m pour une largeur d'environ 8 m, selon une orientation nord-ouest/sud-est (55° O). Le dernier, correspondant à l'extrémité orientale tronquée par un effondrement, mesure au moins 9,50 m de long sur 6,50 m de large selon un axe d'environ 40° E. La jonction des deux premiers tronçons ménage de toute évidence un système de porte malheureusement remanié par celui du rempart du haut Moyen Âge. Des ornières sont encore visibles dans le socle de l'accès. Le dernier tronçon comprend une poterne d'environ 0,90 m de large qui n'est pas sans évoquer celles, par exemple, de *l'oppidum des Castels* à Nages dans le Gard (Py 2015, p. 168 et 172). D'une manière générale, les profils de l'ouvrage montrent que les divers tronçons sont installés systématiquement sur un sol (rocher ou talus) fortement incliné vers l'extérieur, afin d'accentuer la hauteur de la fortification. Le tronçon ouest, le plus documenté, indique que le parement intérieur n'a qu'une seule assise de haut d'environ 0,60 m pour au mieux quatre assises pour le parement extérieur conservé sur 1 m d'élévation. L'absence d'éboulis significatif au pied de ce rempart interroge d'autant qu'un remploi méthodique des blocs n'est pas avéré dans l'église paléochrétienne érigée aux abords immédiats (fig. 9, B). Une éventuelle élévation en matériau périssable n'est donc pas à exclure. Enfin, il n'est pas impossible non plus que le probable *murus gallicus* antérieur, longeant le tronçon médian de cette nouvelle courtine, encore en partie en élévation, semble-t-il, ait participé à cette monumentalisation en ménageant une sorte de terrasse, dominant l'accès au site.

#### Le Mont Seigne à Saint-Laurent-du-Lézou

Il faut attendre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour retrouver des traces tangibles de fréquentation de l'enceinte initiale et de ses abords (*supra* 3.2.1). Le rempart du premier âge du Fer a peut-être même fait l'objet d'une modeste recharge. C'est au cours de cette période qu'est mis en place un nouveau dispositif défensif, encore marqué par un léger relief, à une distance comprise entre 20 et 30 m environ au sud-est de l'enceinte précédente (fig. 4, A). Ce dernier, associé à un maigre mobilier (essentiellement de l'amphore Dr. 1a) a été recoupé dans les sondages 3 et 15 (Gruat *et al.* 2008, p. 64-72). Il s'agit d'un système taluté d'environ 7 m de large, conservé sur 1,10 m de hauteur, probablement surmonté par une palissade dont le négatif a manifestement été mis au jour dans le sondage 15 (fig. 12). Ce talus est jouté, vers le sud, par un fossé d'environ 4,20 m de large à l'ouverture pour 1,50 m de profondeur maximale, de profil en « U » irrégulier et creusé dans le socle. La géométrie générale de cet aménagement n'a pu être mise en évidence, son développement s'arrêtant vers l'ouest avant le sondage 16. L'absence de



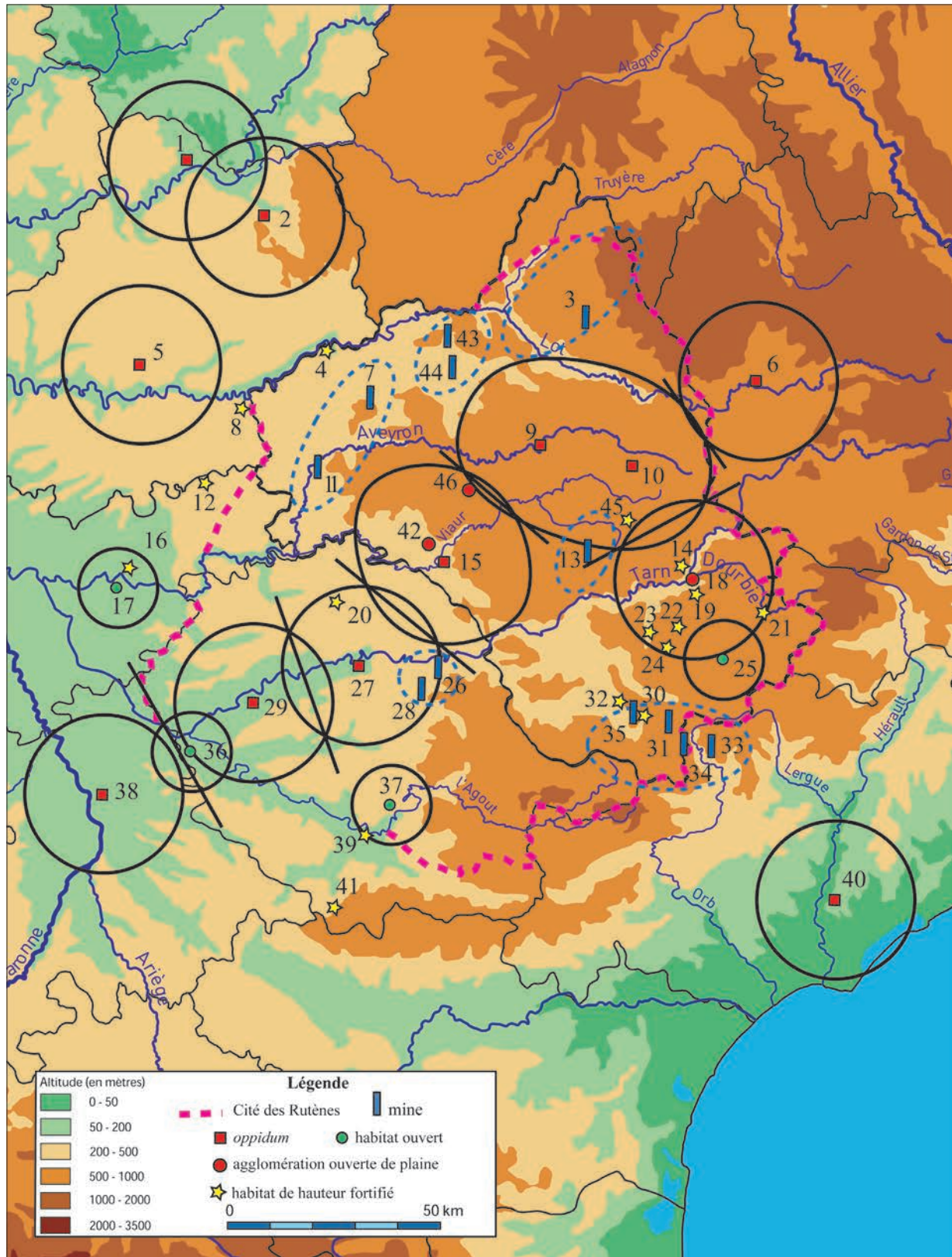


Fig. 11. Le territoire théorique des Rutènes et ses principaux habitats (d'après Gruat, Izac-Imbert 2011, fig.1 complétée). 1 : le Puy d'Issolud (Vayrac-46) ; 2 : les Césarines (Saint-Jean-l'Espinasse, 46) ; 3 : Crozillac (Montpeyroux, 12) ; 4 : Capdenac (46) ; 5 : Murcens (Cras, 46) ; 6 : le Truc (Saint-Bonnet-de-Chirac, 48) ; 7 : Peyressignade (Peyrusse-le-Roc, 12) ; 8 : Gayfié (Saint-Jean-de-Laur, 46) ; 9 : Rodez (12) ; 10 : Montmerlhe (Laissac-12) ; 11 : la Maladerrie (Villefranche-de-Rouergue-12) ; 12 : Cantayrac (Loze, 46) ; 13 : Azinières (Saint-Beauzély, 12) ; 14 : Puech d'Andan (Millau, 12) ; 15 : Miramont-la Calmésie (Centrès, Saint-Just-sur-Viaur, 12) ; 16 : la Tanguine (Caussade, 82) ; 17 : Cosa (Albias, 82) ; 18 : Millau (12) ; 19 : la Granède (Millau, 12) ; 20 : la Barthetelière (Monestiés, 81) ; 21 : Puech d'Ambouls (Nant, 12) ; 22 : Canteduc (la Bastides-Pradines, 12) ; 23 : Plateau de Sargel (Saint-Rome-de-Cernon, 12) ; 24 : le Combalou (Roquefort-sur-Soulzon, 12) ; 25 : la Vayssière (l'Hospitalet-du-Larzac, 12) ; 26 : la Presqu'île (Ambialet, 81) ; 27 : Albi (81) ; 28 : le Prunié (Le Fraysse, 81) ; 29 : Montans (81) ; 30 : Dent de Saint-Jean (Brusque, 12) ; 31 : District de Montagnol (12) ; 32 : le Ramel (Gissac, 12) ; 33-34 : Districts de Lascours (Ceilhes et Rocozels, 34) et du Maynes (Avène, 34) ; 35 : District de Bouche-Payrol (Brusque, 12) et Labaume (Sylvanès, 12) ; 36 : la Pointe (Saint-Sulpice, 81) ; 37 : Castres (81) ; 38 : la Planho (Vielle-Toulouse, 31) ; 39 : Cordouls (Puylaurens, 81) ; 40 : le Pioch du Télégraphe (Aumes, 34) ; 41 : Berniquaut (Sorèze, 81) ; 42 : Camp Grand (Naucelle, 12) ; 43 : les Bordes (Conques, 12) ; 44 : Grandval (Saint-Cyprien-sur-Dourdou, 12) ; 45 : Mont Seigne (Saint-Laurent-du-Lévézou, 12) ; 46 : Vors (Baraqueville, 12).



véritables niveaux d'occupation de part et d'autre de la fortification pose question. Si les techniques mises en œuvre pour cet ouvrage sont très comparables à celles relevées sur l'*oppidum* gaulois contemporain voisin de *Montmerlhe* à Laissac, sur lequel nous reviendrons plus loin, sa fonction exacte reste à préciser : petit enclos fossoyé accolé à l'enceinte primitive, structure avortée ou ensemble beaucoup plus vaste et complexe qui n'a pas forcément laissé de traces dans le paysage actuel ?

### Les *oppida* celtiques

Trois fortifications de l'Aveyron répondent aux critères généralement retenus dans le domaine continental pour ce type de gisement (Fichtl 2000, p. 9-20). Ces dernières structurent fortement la partie septentrionale du département et semblent fonctionner en binôme : *Montmerlhe* et Rodez, centrés sur la haute vallée de l'Aveyron, l'*oppidum* de *Miramont-la Calmésie*, situé à 5,5 km de l'importante agglomération ouverte de *Camp Grand* à Naucelle au cœur du Ségala (Gruat, Izac-Imbert 2002, p. 70-71 ; Gruat,

Izac-Imbert 2011). Ces *oppida* sont tous implantés sur des terrains primaires.

### Montmerlhe à Laissac

Cet *oppidum* est situé à 20 km environ à l'est de Rodez, sur la bordure méridionale du Lévézou (fig. 11, n°10). Il se présente sous la forme d'un vaste plateau culminant à 920 m d'altitude longé par les ruisseaux de Lugagnac et du Mayroux, affluents de l'Aveyron. Il est délimité par de puissantes levées de terre, de plusieurs mètres de hauteur et parfois multiples, bordées de fossés (fig. 13). La fortification circonscrit une surface de près de 1 800 m de long, selon un axe nord-est/sud-ouest, sur 790 à 1 100 m de large environ, soit une superficie estimée aujourd'hui autour de 130 ha.

Ce gisement a livré surtout des quantités importantes d'amphores Dr. 1a et quelques monnaies (Gruat, Izac-Imbert 2011, p. 134-137). Les traces d'occupation dense sont assez limitées à l'arrière des fortifications nord et surtout ouest, près de systèmes d'accès (fig. 13, A). Les structures conservées à l'intérieur de

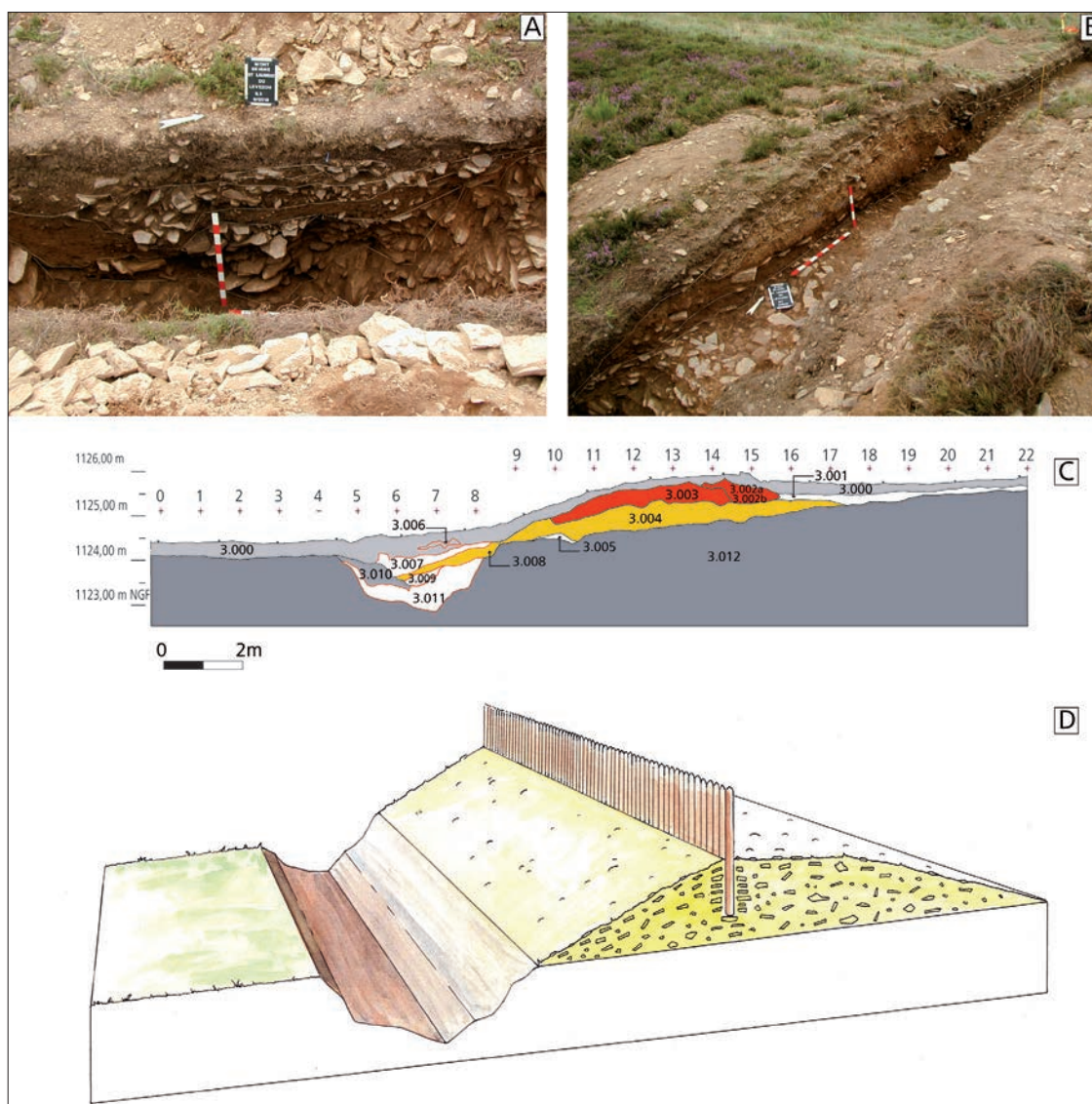


Fig. 12. La fortification de la fin de l'âge du Fer mise au jour dans le sondage 3 du *Mont Seigne* à Saint-Laurent-du-Lévézou (d'après Gruat *et al.* 2008). A : la coupe du fossé ; B : le talus à l'arrière du fossé ; C : la coupe simplifiée ; D : la reconstitution proposée.

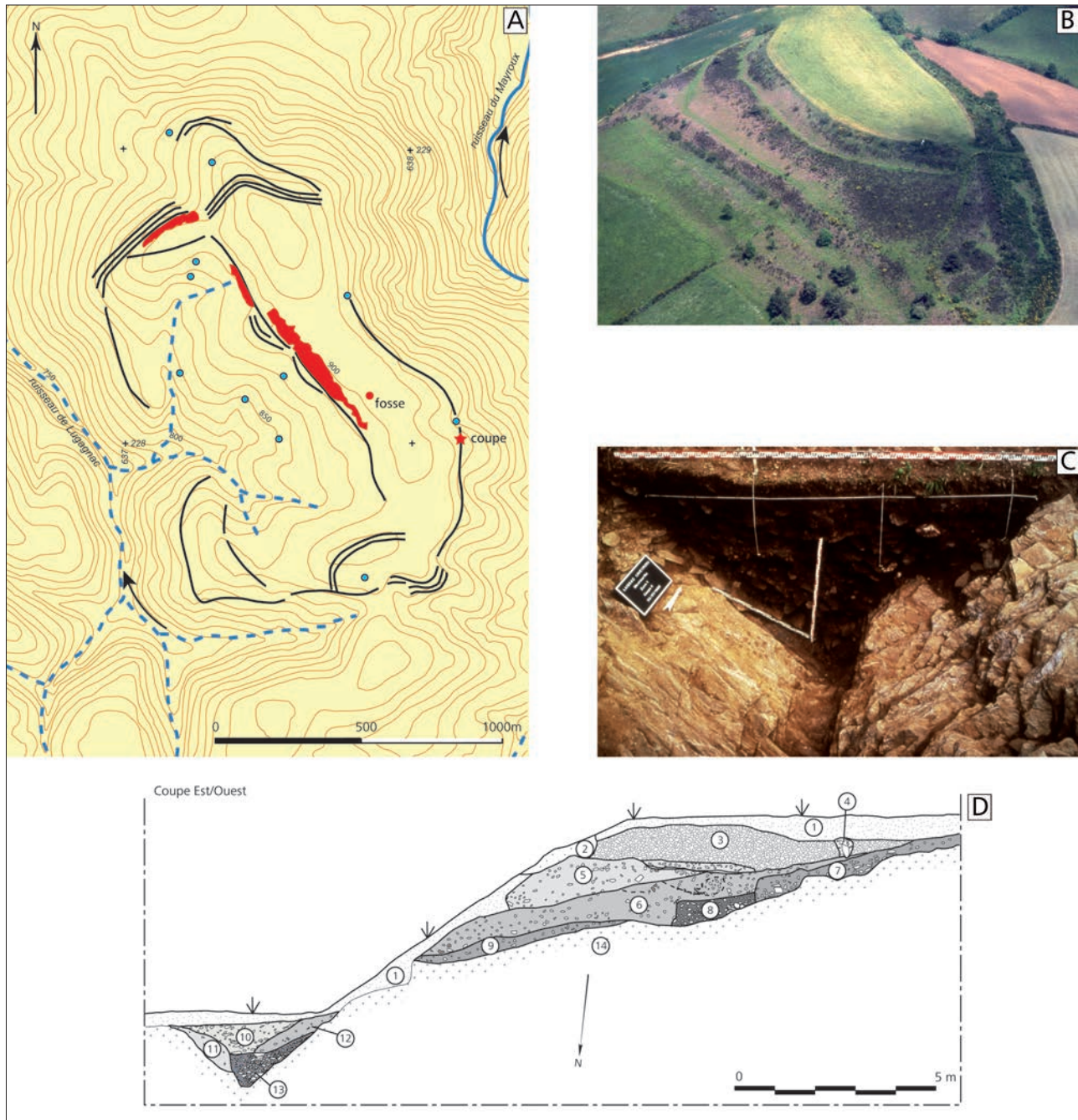


Fig. 13. L'oppidum de Montmerlhe à Laissac (d'après Boudet 1989 et Gruat 2012). A : topographie (en noir : les levées de terre ; en rouge : les zones d'occupation dense ; les cercles bleu : les sources) ; B : vue aérienne des fortifications nord-ouest ; C et D : fossé et coupe n°1 des fortifications.

l'oppidum sont rares, peut-être en raison d'une érosion importante : une tranchée de fondation creusée dans le socle d'un angle d'aménagement sur poteaux porteurs (Boudet 1989) et tout récemment une fosse contenant au moins deux amphores Dr. 1 et une perle en verre bleu, brun et jaune à décor bourgeonnant (Albinet *et al.* 2019, p. 174-175). L'ensemble du mobilier mis au jour semble indiquer une occupation assez réduite dans le temps et plutôt située autour de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Les fortifications ont fait l'objet d'une coupe stratigraphique dans la partie orientale de l'oppidum (fig. 13, A, C et D). Elles précisent les grandes phases de l'édification d'un ouvrage massif d'environ 12 m de large pour encore près de 3,50 m de haut,

associé à quelques rares tessons d'amphores vinaires italiques de type Dr. 1 (Boudet 1989, p. 25-26 ; Gruat 2009, p. 83-87). Le talus a été érigé sur un socle métamorphique partiellement décapé et aménagé en trois degrés successifs à sa base : deux sont des lambeaux d'altération du substrat (US 7 et 9), le dernier un apport anthropique (US 8). Cette base a été ensuite rehaussée par trois importants remblais de sédiment brun-jaune (les US 6 et 5) et de plaquettes de micaschiste (US 3) provenant manifestement du creusement du fossé contigu. La partie arrière de ce dernier – couronnant l'ensemble – était manifestement complétée par une palissade, dont un trou de poteau et son calage ont été mis au jour (US 4). L'ouvrage est précédé d'un fossé au profil



en V, creusé dans le rocher, d'environ 4 m de large à l'ouverture pour à peine 1,60 m de profondeur (fig. 13, C et D). Il est distant d'environ 2 m du premier gradin matérialisant le début de la levée de terre. Une petite rigole, située à la base de l'ouvrage, assure l'évacuation de l'eau du sud vers le nord. Son comblement est logiquement le résultat de l'effondrement du rempart massif adjacent, selon une stratigraphie inversée classique, manifestement recréusée dans un second temps (US 10).

Au vu des systèmes de fortifications multiples (levées de terre et fossés), on demeure pour le moins étonné par le volume de matériaux et de travail collectif nécessaires à l'édification d'un tel complexe (fig. 13, B). Une fonction ostentatoire paraît assez

évidente compte tenu notamment de la monumentalisation très poussée des systèmes d'accès (notamment la porte occidentale) et de la superficie enclose difficilement défendable d'un point de vue strictement poliorcétique. Au vu de la faiblesse de l'occupation interne, l'*oppidum* de *Montmerlhe* ne correspond-t-il pas à un lieu de rassemblements ponctuels ou à une tentative avortée de fixation d'un grand site d'agglomération ?

### Rodez (Segodunum)

La ville de Rodez est implantée sur une butte qui culmine à 634 m, défendue sur trois côtés par des pentes surplombant de

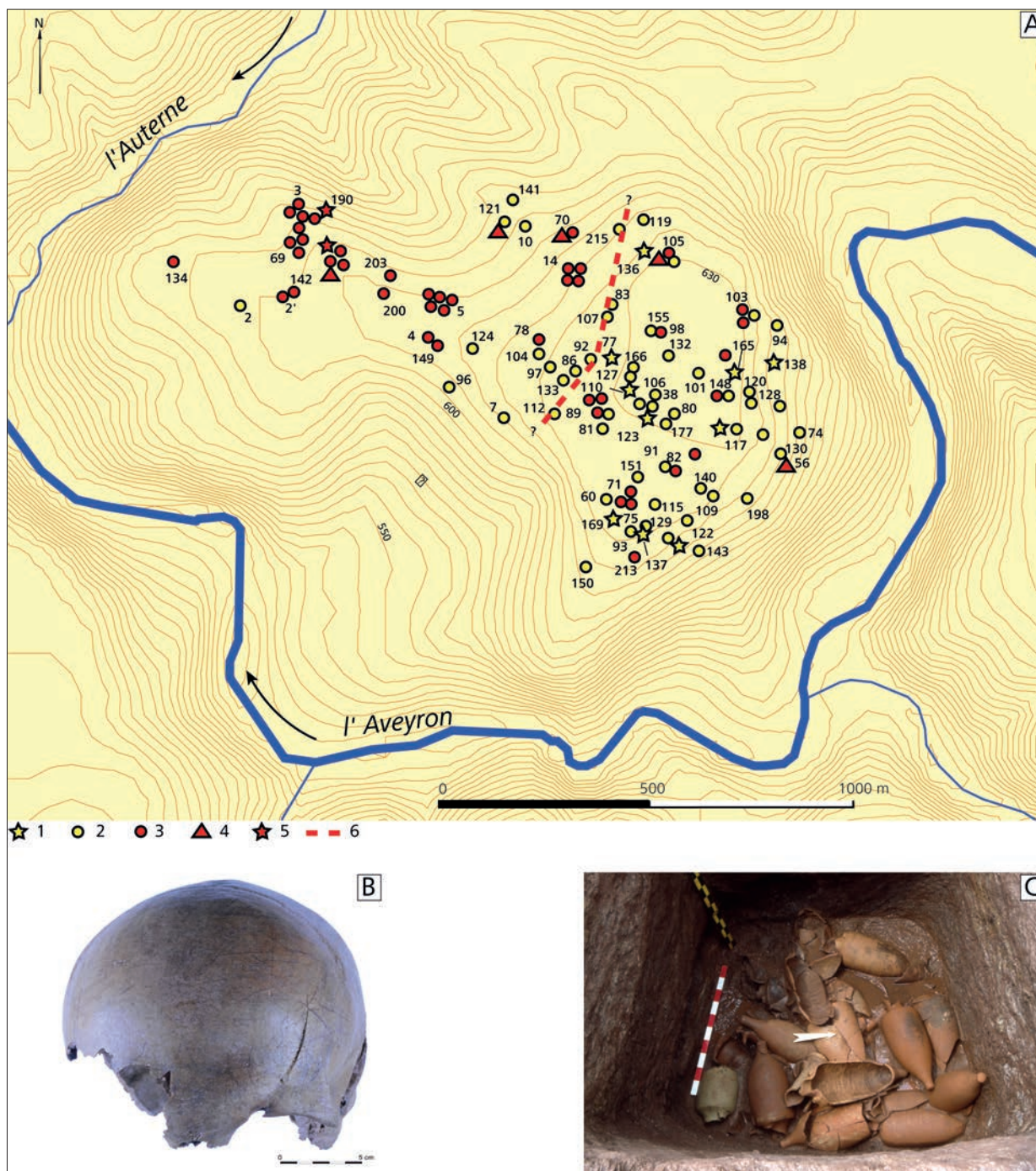


Fig. 14. L'occupation de la butte de Rodez à la fin de l'âge du Fer (d'après Gruat, Izac-Imbert 2011, fig. 18 ; Albinet, Gruat 2017, fig. 1). A : topographie (1 : structures d'habitat, 2 : niveau d'occupation ou mobilier isolé, 3 à 5 : dépôts en puits, fosses et fossés, 6 : fossé défensif) ; B : trophée de crâne humain (site n°215) ; C : dépôt d'amphores Dr. 1a (puits 3 du site n°142).

plus de 100 m la confluence de l'Aveyron et de l'Auterne (fig. 14, A). La courbe de niveau des 600 m délimite un vaste plateau d'environ 100 ha. Longtemps occultée par les vestiges gallo-romains qui se répartissent sur 44 ha de superficie environ, l'occupation gauloise est pourtant attestée désormais par au moins une centaine de points de découvertes diverses, répartis sur 82 ha, sur les 223 gisements répertoriés de 1839 à 2020 (Gruat 1990 ; Coiffé *et al.* 2009 ; Gruat, Izac-Imbert 2011, p. 140-146). Au vu de ces données, l'organisation topographique du site à la fin de l'âge du Fer, dont la chronologie débute durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., se précise. Les structures d'habitat, relativement éparées, et les niveaux d'occupation sont nettement regroupés dans la moitié orientale de la butte, tout en débordant les limites du noyau urbain gallo-romain et médiéval. La partie occidentale, au contraire, offre une densité moindre de sites, manifestement liés à d'autres activités, notamment culturelles (fig. 14, C), ainsi qu'un recouvrement sédimentaire nettement plus limité. Dans le centre historique, l'enfouissement des horizons gaulois est extrêmement variable et parfois très important (7 m par exemple sur le site 77), en raison des remblaiements et exhaussements successifs de la ville de l'Antiquité à nos jours.

La dichotomie observée dans la distribution des sites laténiens entre les secteurs est et ouest de la butte s'accompagne, sur plusieurs chantiers situés immédiatement à l'ouest de la cathédrale et du tour de ville, de niveaux archéologiques organiques stratifiés, anormalement profonds (jusqu'à -10 à -12 m). Il s'agit principalement et successivement des sites 83, 107, 92 et 112 (fig. 14, A). Un diagnostic récent réalisé au nord-ouest de la butte de Rodez, entre la rue Bêteille et le boulevard d'Estourmel (site 215), vient de confirmer le phénomène en recoupant un de ces niveaux (Albinet, Gruat 2017). Cet horizon, composé de sédiments limono-argileux à particules très fines, résulte manifestement d'un phénomène de rétention ou d'accumulation provoqué par ce qui semble bien être un fossé. L'existence d'un tel ouvrage a été pressentie dès 1978 lors de travaux menés boulevard d'Estourmel (site 83 : Dausse 1979, p. 41), puis argumentée dès 2009 (Coiffé *et al.* 2011, p. 57 ; Gruat, Izac-Imbert 2011, fig. 18). En effet, à l'ouest du tour de ville, plusieurs autres sites (*supra*) ont livré des niveaux similaires associés à du matériel de la fin du II<sup>e</sup> et du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Il a été proposé de voir dans cette importante dépression un vaste fossé de la fin de l'âge du Fer. On peut suivre son tracé, aujourd'hui totalement comblé et nappé par la ville actuelle, de manière discontinue, selon un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest d'environ 500 m environ, entre les courbes de niveau 625 et 630 m NGF, depuis le boulevard Pierre Benoît (site 112) jusqu'à l'opération de la rue Bêteille (site 215) (fig. 14, A). Au vu des observations faites sur l'ensemble de ces sites, le creusement avoisinerait 25 m de largeur pour une profondeur de près de 10 m.

Plusieurs indices indirects font également supposer l'existence d'un ouvrage défensif complémentaire associé à ce fossé. Plusieurs sites longeant le fossé sur son bord oriental ont livré des piquets, des planches et des poutres dans des niveaux gaulois. À l'angle de la place Adrien Rozier et de la rue Salvaing (site 77), à 7 m de profondeur, de gros poteaux équarris, fixés à des poutres horizontales par un assemblage à base de tenons

et mortaises, ont été découverts en 1967, associés à du mobilier du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Balsan 1967 ; Gruat 1990, p. 42-43 et fig. 18 B). Malgré l'imprécision des données glanées, l'ensemble n'est pas sans évoquer un tronçon de rempart à poutrage interne (Gruat *et al.* 2011, p. 410-411). Compte tenu du mode de mise en œuvre, il s'agit probablement d'un ouvrage à poteaux frontaux reliés à des traverses horizontales, caractéristique du domaine celtique (Féliu, Fichtl 2020, p. 139-142).

Enfin, signalons que le comblement du fossé du site 215 a livré, à 3 m de profondeur, un crâne humain (Albinet, Gruat 2017). L'étude anthropologique (B. Dedet) a révélé une entaille, des traces de découpe et des stries effectuées au moyen d'une lame fine (fig. 14, B). L'ensemble de ces actions et la localisation de ce crâne invitent à l'interpréter comme les restes d'un trophée, daté par C<sup>14</sup> calibré entre 50 av. J.-C. et 55 apr. J.-C., pouvant par ailleurs signaler la proximité d'une porte.

### Miramont-la Calmésie à Centrés et Saint-Just

Ce site occupe un plateau de la rive gauche de la vallée du Viaur, se développant entre 430 et 552 m d'altitude (fig. 15, A). Il domine ainsi la zone de confluence entre le Viaur et le Céor.

Cet *oppidum* est le plus vaste du territoire des Rutènes : 175 ha de superficie et près de 8000 m de périmètre (fig. 15). C'est aussi le plus méconnu malgré diverses découvertes fortuites anciennes : nombreuses amphores italiques Dr. 1a et meules rotatives en conglomérat issu des meulières de la Marèze à Saint-Martin-Laguépie et Riols (Tarn) – parfois en remploi dans le bâti –, céramiques, un buste gaulois, etc. (Gruat, Izac-Imbert 2011, p. 138-140). Ces vestiges et un relevé minutieux des nombreux indices de structures fossoyées révélés par plusieurs missions de photographies aériennes<sup>1</sup> suggèrent une occupation importante de ce gisement prometteur (fig. 15). Les divers aménagements fossoyés repérés à l'intérieur de l'*oppidum* indiquent trois trames : une principale selon un axe de 23° O, une alignée sur les points cardinaux et correspondant à un enclos d'environ 100 m de côté (fig. 15, A, n°15), et, enfin, une dernière de 15° E.

L'extrémité méridionale présente un imposant talus de plus de 10 m de hauteur au tracé courbe (fig. 15, B et C). On ignore tout de son architecture si ce n'est son aspect monumental. Cependant, lors de l'installation du relais de télévision, une tranchée recoupant la levée de terre a permis de noter la présence, sur la face externe, d'un appareil en pierre sèche formant au moins trois gradins (parements ?) successifs, sans plus de précision (Gruat, Izac-Imbert 2011, p. 140). Il est précédé par deux fossés non loin du lieu-dit *le Portal* (fig. 15, A, n°13). Un autre tronçon de talus est éventuellement perceptible en limite de rupture de pente, côté ouest (fig. 15, A, n°14). Il se poursuit peut-être vers le nord-est et le sud-ouest sur deux autres secteurs. Au vu de l'alternance de levées de terre et de fossés, il faut probablement envisager un ouvrage multiple comparable aux fortifications de *Montmerlhe*. Enfin, l'accès septentrional par un isthme étroit et proéminent, *le Roc de Miramont*, est barré par une série

<sup>1</sup> De l'IGN (1948, 1956, 1961, 1966, 1978, 1986, 1987, 1990, 2011, 2015) et de Google Earth (2018).



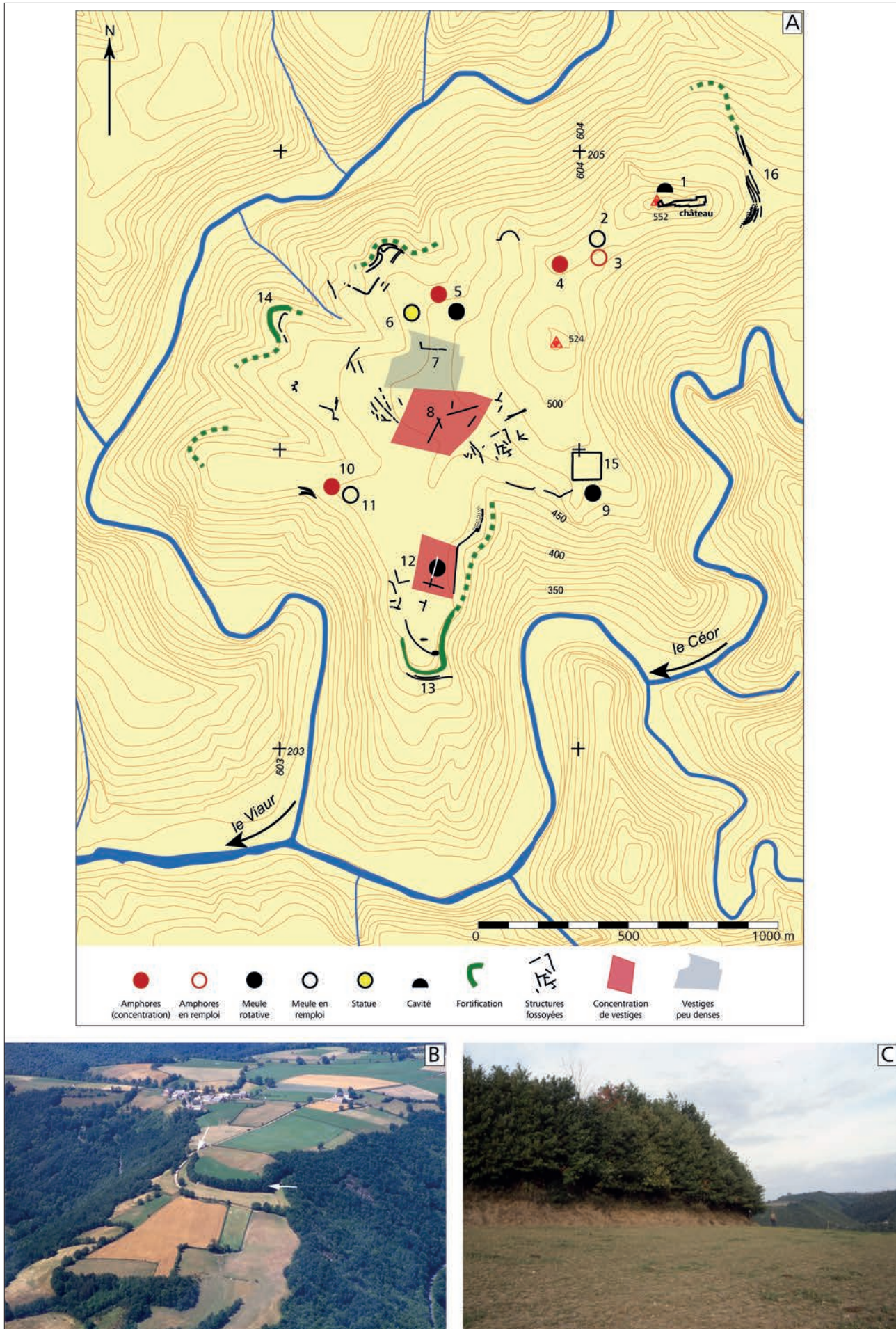


Fig. 15. L'oppidum de Miramont-la Calmésie à Centrés et Saint-Just-sur-Viaur (d'après Gruat, Izac-Imbert 2011, p. 138-140 complété).  
 A : topographie ; B : vue aérienne du système de fortification méridional indiqué par deux flèches ; C : vue du rempart monumental de l'extrémité sud de l'oppidum (une personne située au pied donne une idée de la hauteur).

de 2 à 5 fossés parallèles (fig. 15, A, n°16). L'interruption des fossés semble ménager une porte.

Le mobilier permet de centrer l'occupation du site sur la seconde moitié du II<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

## Conclusions

Ce tour d'horizon synthétique de la documentation disponible sur l'architecture des fortifications protohistoriques de l'Aveyron est riche en enseignements. Le sujet fut longtemps occulté par d'autres thématiques plus en vogue localement : les sépultures mégalithiques et tumulaires, les statues-menhirs et bien sûr les ateliers de sigillées de *la Graufesenque* à Millau, entre autres. Le renouveau des recherches des quarante dernières années est spectaculaire et surtout le fruit de fouilles programmées (*Montmerlhe, Puech de Mus*), d'opérations de sondages (*la Granède, Mont Seigne*), mais aussi de rares fouilles de sauvetage (*Puech del Comte*) et d'archéologie préventive (*Puech d'Auzet, Rodez*) et de prospections. Que de chemin parcouru depuis le famélique constat qu'on pouvait dresser au milieu des années 1970 (Pajot, Vernhet 1976) ! Mais nombre d'enceintes et de remparts sont encore peu documentés (fig. 2) et bien des fortifications potentielles restent non datées (Gruat *et al.* 2011). Sur le plan géographique, l'examen des cartes des habitats fortifiés retenus (fig. 1 et 11) est pour le moins édifiant, notamment pour les plus anciens. Les causses et les avant-causses ont cristallisé l'essentiel de la recherche. Leur potentialité topographique très importante et leur accessibilité n'expliquent pourtant pas tout au vu du désert que constitue le causse de Villeneuve et plus généralement l'Ouest-Aveyron. C'est aussi l'héritage de l'histoire de la recherche. De vastes territoires restent donc à investir : le Nord-Aveyron, le Ségala, le Lévézou ou encore la prometteuse vallée du Lot.

Le perchement de sites est une réalité dès la fin de l'âge du Bronze final IIIb dans quelques cas (*la Granède*, piton de Rodelle, *la Bartelle*, peut-être *l'Andurme*), à l'instar de ce qu'on observe globalement dans le Massif central, parfois de manière plus marquée (cf. Auxerre-Géron *et al.* dans ce volume, infra p. 193). En revanche, l'aménagement d'un système défensif n'est attesté avec certitude que pour le *Puech de Mus*, avec une simple palissade.

Les fortifications comprises entre les VIII<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. sont les mieux documentées. Il s'agit surtout d'éperons barrés ou d'enceintes de rebord de plateau, plus rarement d'enceintes de sommet, en général de superficie modeste (1 à 2 ha). Celles qui présentent les fortifications les plus spectaculaires sont les plus vastes et/ou les plus stratégiques : *le Roc d'Ugnes, la Granède, Puech de Mus*. Elles sont situées sur l'axe nord-sud reliant la Méditerranée au Massif central, via les vallées de l'Hérault et de la Lergue, le Millavois et la haute vallée de l'Aveyron (Gruat 2000, p. 33).

Les ouvrages défensifs mobilisent des matériaux variés et souvent complémentaires : pierre, terre et bois. La mise en évidence de remparts à poteaux frontaux et/ou à poutrage interne sur des terroirs aussi différents que le Lévézou (*Mont Seigne*) ou le causse du Larzac (*Puech de Mus, la Granède*) est un des principaux acquis. Le secteur se rattache donc clairement au domaine celtique (Audouze, Buchsenschutz 1989, p. 112-117), malgré la proximité de la côte languedocienne (75 km depuis le *Puech de Mus*) et même si les ouvrages font preuve d'adaptations et de variations locales (Gruat *et al.* 2007 ; Gruat 2010).

Les deux derniers siècles avant J.-C. sont marqués par l'émergence de vastes *oppida* celtiques dans la partie centrale de l'Aveyron qui appartient alors au territoire des Rutènes : *Montmerlhe* (130 ha), *Rodez* (82 ha), *Miramont-la Calmésie* (175 ha). Ces habitats centraux structurent fortement la région au nord de la rivière Tarn alors que les petits sites fortifiés de hauteur sont encore de mise essentiellement au sud de ce cours d'eau. L'apparition de ces *oppida* celtiques marque un déplacement vers l'ouest du centre de gravité économique et politique du secteur par rapport à la période précédente, avec notamment un rôle accru de la vallée de l'Aveyron et du Ségala. L'agglomération de plaine millavoise et son fortin de *la Granède* continuent toutefois à jouer un rôle important sur la route menant au Massif central. Les systèmes de fortification documentés sont variés. Des remparts à talus massifs et fossés parfois multiples à *Montmerlhe*, peut-être à *Miramont-la Calmésie* et sur la seconde enceinte du *Mont Seigne*. Un vaste fossé, associé semble-t-il à un rempart à poteaux frontaux, se dessine à Rodez. Enfin, comme un symbole, l'éperon barré de *la Granède*, implanté sur la limite culturelle et peut-être politique que constitue le Tarn, réunit deux remparts : un en gros appareil de type méditerranéen et un éventuel *murus gallicus* qui serait le plus méridional connu, à 90 km environ de la Méditerranée.



## Bibliographie

- Albinet N., Gruat P., Métivier L., Trescarte J., 2019. Prospection-inventaire 2018 sur le département de l'Aveyron. *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 32, 170-175 (Vivre en Rouergue n°spécial).
- Albinet N., Gruat P., avec la collab. de Dedet B., 2017. Rodez : diagnostic archéologique au 30 rue Bêteille. *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 30, 174-177 (Vivre en Rouergue n°spécial).
- Audouze F., Buchsenschutz O., 1989. *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*. Paris, Hachette, 362 p.
- Balsan L., 1967. Découvertes archéologiques Place Adrien Rozier à Rodez. *Procès-verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 40-1, 45-48.
- Bernat A., 1984. Habitat de hauteur protohistorique : Puech del Comte (Commune de Montjoux). *Causses et Recherches*, 2, 11.
- Boudet R., 1989. Troisième année de recherche sur l'oppidum de Montmerlhe (Laissac). *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 3, 20-27 (Vivre en Rouergue n°spécial).
- Carozza L., 1999. Millau-Puech d'Auzet. *BSR 1998*. Toulouse, DRAC Midi-Pyrénées, 69-70.
- Coiffé A., Gruat P., Izac-Imbert L., Vernhet A., 2009. Rodez (*Segodunum*) et Millau (*Condatomagos*) dans l'Aveyron : deux exemples d'agglomérations gauloises chez les Rutènes. In Buchsenschutz O., Chardenoux M.-B., Krausz S., Vaginay M., dir. *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire – Les Gaulois sont dans la ville, Actes du XXXII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Bourges, 1<sup>er</sup>-4 mai 2008*. Paris-Tours, 333-358 (RACF Suppl. 35).
- Colin A., 2010. Un *murus gallicus* du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. à Alésia, La Croix-Saint-Charles (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or). In Fichtl S., dir. *Murus celticus : architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table ronde internationale de Bibracte, 11-12 octobre 2006*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 123-133 (Bibracte 19).
- Dausse L., 1979. Recherches archéologiques, Rodez, 1bis, Boulevard d'Estourmel. *Procès-verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 43-1, 34-41.
- Delrieu F., Gruat P., Izac-Imbert L., Milcent P.-Y., 2010. Bilan des pratiques funéraires du second âge du Fer sur la façade méridionale du Massif central : Haute-Auvergne, Causses du Rouergue et du Gévaudan, Cévennes. In Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le-Tiec A., dir. *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer, Actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009*. Besançon, PUFC, 253-268 (ALUB 883).
- Féliu C., Fichtl S., 2020. L'architecture des remparts à l'âge du Fer : l'expression de différences régionales ? In Pierrelvelin G., Kysela J., Fichtl S., dir. *Unité et diversité du monde celtique, Actes du 42<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Prague, 10-13 mai 2018*, 131-145 (Collection Afeaf 2).
- Fichtl S., 2000. *La ville celtique - Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* Paris, Errance, 190 p.
- Garcia D., Gruat P., Verdin F., 2007. Les habitats et leurs territoires dans le sud de la France aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. In Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y. dir. *La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n. è., Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai - 1<sup>er</sup> juin 2003*. Lattes, CNRS, 227-236 (MAM hors-série).
- Gruat P., 1990. *Recherches sur les origines pré-augustéennes de Rodez (Aveyron)*. Mémoire de DEA, Université de Toulouse-Le Mirail, 139 p. et 72 fig. h.t.
- Gruat P., avec la collab. de Marty G., 2000. Habitat et peuplement en Rouergue durant l'Âge du Fer : premières tendances. In Dedet B., Gruat P., Marchand G., Py M., Schwaller M., dir. *Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central, Actes du XXI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997*. Lattes, CNRS, 27-50 (MAM 6).
- Gruat P., 2009. Bilan des recherches sur l'architecture des remparts de l'Aveyron. In Gailledrat É., Janin T., dir. *Les fortifications pré-romaines en France méridionale*. Lattes, ADAM, 59-98 (DAM 32, dossier).
- Gruat P., avec la collab. de Francqueville B., Marchand G., 2010. Architecture des remparts à poutrage interne du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au cours des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. In Fichtl S., dir. *Murus celticus : architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table ronde internationale de Bibracte, 11-12 octobre 2006*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 45-58 (Bibracte 19).
- Gruat P., 2012. L'architecture des remparts protohistoriques du département de l'Aveyron : bilan des recherches. *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 25, 28-71 (Vivre en Rouergue n°spécial).
- Gruat P., avec la collab. de Albinet N., Malige G., Méniel P., Trescarte J. et la contrib. de Dedet B., Garnier N., 2019. Stèles et statues du premier et du début du second âge du Fer dans le Midi de la France. La question des sanctuaires archaïques à la lumière des recherches sur le complexe héroïque des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron). In Barral P., Thivet M., dir. *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale, Actes du 41<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Dole, 25-27 mai 2017*, 111-130 (Collection Afeaf 1).
- Gruat P., Francqueville B., Izac-Imbert L., Marchand G., Marty G., 2007. Les remparts à poutrage interne du premier et du début du second âge du Fer du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon et du Mont Seigne à Saint-Laurent-du-Lézou (Aveyron). In Vaginay M., Izac-Imbert L., dir. *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France, Actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*. Fédération Aquitania, Pessac, 153-181 (Aquitania Suppl. 14/1).
- Gruat P., Francqueville B., Izac-Imbert L., Marchand G., 2008. L'enceinte protohistorique de sommet du Mont Seigne (Saint-Laurent-du-Lézou). *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 21, 28-84 (Vivre en Rouergue n°spécial).
- Gruat P., Izac-Imbert L. 2002. Le territoire des Rutènes : fonctionnement et dynamiques territoriales aux deux derniers siècles avant notre ère, dans Garcia D., Verdin F., dir. *Territoires celtiques*,

*Espaces ethniques et territoires protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Martigues, juin 2000.* Paris, Errance, 66-87.

- Gruat P., Izac-Imbert L., avec la collab. de Cure L., Loughton M., Pujol J. (†), Verrier G., 2011. Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : étude d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée. In Gruat P., Pailler J.-M., Schaad D., dir. *Les Rutènes, du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation du cadre romain. 150 a.C. – 100 p.C., Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), 15-17 novembre 2007.* Fédération Aquitania, Pessac, 123-177 (Aquitania Suppl. 25/1).
- Gruat P., Malige G., Vidal M. dir. avec l'ASPAA, 2011. *L'Aveyron.* Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 691 p. (CAG 12).
- Gruat P., Marty G., Marchand G., 2003. Systèmes de fortification de l'habitat de hauteur du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. *DAM*, 26, 63-157.
- Gruat P., Marty G., 1996. Un habitat de hauteur de la fin du Premier Age du Fer sur la bordure occidentale du Causse Comtal : le Puech du Caylar (Saint-Christophe-Vallon). *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 10, 115-130 (Vivre en Rouergue n°spécial).
- Izac L., 1995. *L'habitat à la fin de l'âge du Fer sur la bordure Sud-Ouest du Massif Central : état de la recherche, problématiques*

*et perspectives.* Mémoire de DEA, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 189 et 518 p.

- Joain M., Deweirtd E., 2010. Le *murus* de Vertault (Côtes-d'Or). In Fichtl S., dir. *Murus celticus : architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table ronde internationale de Bibracte, 11-12 octobre 2006.* Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 135-143 (Bibracte 19).
- Lequément R., dir., 1988. *L'occupation du sol au Second Age du Fer sur la bordure Sud-Ouest du Massif Central : A.T.P. Archéologie Métropolitaine.* Rapport dactylographié. Toulouse, Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées, 294 p., 35 fig.
- Pajot B., Vernhet A., 1976. Les civilisations de l'Âge du Fer dans les Causses. In Guilaine J., dir. *La Préhistoire Française*, II. Paris, CNRS, 687-698.
- Perrier X., Pujol J., 2010. L'habitat protohistorique du Rocher de l'Aigle à Nant (Aveyron, France). *DAM*, 33, 77-130.
- Poujol J., 2012. *L'autre Montpellier-le-Vieux.* Millau, 79 p. (Carnets d'Histoire et d'Archéologie).
- Py M., 2015. *Anagia. Les oppida de la Vaunage et de la cité gauloise des Castels à Nages (Gard).* Montpellier, PULM, 351 p.
- Soutou A., 1985. Le rempart calciné du Puech de Mus, sur le Larzac (Sainte-Eulalie-de-Cernon). *Archéologie en Languedoc*, 4, 105-115.

## Auteurs

- Philippe Gruat, Direction Départementale d'Archéologie de l'Aveyron, 12000 Rodez, UMR 5140 ASM ; philippe.gruat@aveyron.fr
- Nathalie Albinet, Direction Départementale d'Archéologie de l'Aveyron, 12000 Rodez ; nathalie.albinet2@aveyron.fr
- Guylène Malige, Direction Départementale d'Archéologie de l'Aveyron, 12000 Rodez ; guylene.malige@aveyron.fr
- Christophe Saint-Pierre, Direction Départementale d'Archéologie de l'Aveyron, 12000 Rodez ; christophe.saintpierre@aveyron.fr
- Jérôme Trescarte, Direction Départementale d'Archéologie de l'Aveyron, 12000 Rodez, centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (EA-1001), Université Clermont Auvergne, Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand ; jerome.trescarte@aveyron.fr

## Résumé

Le développement des recherches sur les habitats protohistoriques fortifiés de l'Aveyron permettent de dresser les grandes lignes de leur évolution. Des fouilles d'envergure, comme celles menées sur l'enceinte du *Puech de Mus*, éclairent souvent des données de fouilles anciennes sur nombre d'aspects de l'architecture des systèmes défensifs. Durant le premier et le début du second âge du Fer (VIII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.), les remparts de ces enceintes, le plus souvent de 1 ou 2 ha de superficie, sont parfois très élaborés. Ils révèlent régulièrement des poutrages internes et/ou des poteaux frontaux se rattachant clairement à la sphère continentale, malgré la proximité du domaine méditerranéen. Pour les deux derniers siècles av. J.-C., les ouvrages reflètent bien la situation géographique intermédiaire de cette partie du territoire des Rutènes, marquée par l'émergence de grands *oppida* celtiques au nord de la rivière Tarn. Les techniques sont variées : remparts à talus massifs et fossés (*Montmerlhe* et la seconde enceinte du *Mont Seigne*), vaste fossé et probable rempart à poteaux frontaux (Rodez), enfin, éventuel *murus gallicus* et rempart en gros appareil d'influence méridionale sur l'éperon barré de *la Granède*.

## Abstract

The development of research on the fortified protohistoric settlements of the Aveyron allows to draw up the main lines of their evolution. Large-scale excavations, such as those carried out on the *Puech de Mus* surrounding wall, often shed light on ancient excavation data on many aspects of the architecture of defensive systems. During the first and the beginning of the second Iron Age (8th-4th century BC), the ramparts of these enclosures, usually 1 or 2 ha in area, were sometimes very elaborate. They regularly reveal an intern construction with beams and/or frontal poles clearly relating to the continental area, in spite of the nearness of the Mediterranean domain. For the last two centuries BC, the works reflect the intermediate geographical location of this part of the Ruteni territory, marked by the emergence of large celtic *oppida* in the north of the river Tarn. The techniques are varied: ramparts with massive banks and ditches (*Montmerlhe* and the second enclosure of *the Mont Seigne*), vast ditch and probable rampart with frontal poles (Rodez), finally, potential *murus gallicus* and rampart in large blocks of southern influence on the promontory fort of *la Granède*.